



PROJET SOCIAL

2021-2024

16 Bis route de Vassieu 38 390 MONTALIEU-VERCIEU

☎ 04 74 88 66 28

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
I - QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE	4
II - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET 2021-2024	6
III - LE TERRITOIRE DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL PAYS DE LA PIERRE	8
1) PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	8
2) LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	10
IV - STRUCTURATION DE L'ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE.....	18
1) LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE.....	18
2) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION/ BUREAU.....	18
3) LES BENEVOLES.....	19
4) L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DE L'ESCPC	20
5) L'ESPACE SOCIO-CULTUREL ET SES LOCAUX	26
V- LES RESSOURCES HUMAINES DE L'ESCPC AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2020.....	27
VI- QUELQUES ÉLÉMENTS STATISTIQUES SUR L'ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE	28
VII- BILAN ET EVALUATION DU PROJET 2017-2020.....	31
1) LE PROJET 2017-2020 AVAIT DEFINI LES ORIENTATIONS SUIVANTES.....	31
2) ZOOM SUR DEUX ACTIONS.....	36
3) SYNTHESE DE LA RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES, DE LA PAROLE DES ADHERENTS ET DU DIAGNOSTIC DU PRECEDENT PROJET.....	37
VIII- LES ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL 2021-2024.....	41
IX- LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROJET SOCIAL 2021-2024.....	42
1)LES ORIENTATIONS RETENUES.....	42
2)DES ORIENTATIONS DECLINEES EN OBJECTIFS	43
3) UNE MISE EN ŒUVRE DE CES ORIENTATIONS A TRAVERS DIFFÉRENTES FONCTIONS ET SECTEURS.....	43
X) DES OBJECTIFS DECLINES EN ACTIONS.....	48
XI- UN PLAN D' ACTIONS DECLINE PAR SECTEUR	56
XII- EVALUATION DU PROJET SOCIAL.....	61
1) LA DEMARCHE PROPOSE.....	61
2) ORGANISATION DE L'EVALUATION	61
XIII- LES RESSOURCES DU PROJET	64
1) LES RESSOURCES HUMAINES	64
2) LES LOCAUX.....	66
3)LES PARTENAIRES	66
4) LES RESSOURCES FINANCIÈRES	67
XIV- CONCLUSION.....	69

PREAMBULE

Si dans un premier temps la construction de ce projet social s'inscrivait dans une démarche participative, la situation sanitaire a interrompu ce processus. En effet, la démarche commencée en décembre 2019 par une réunion du Comité de Pilotage a été interrompue en mars 2020 par le confinement.

Ce projet social n'a donc pas été élaboré selon la démarche initiale proposée lors du 1^{er} Comité de Pilotage.

Si le bilan du projet 2017-2020 a pu être partagé par les partenaires et les membres du Conseil d'Administration, il n'a pu l'être avec les adhérents ou habitants du territoire. Une réunion avec les adhérents prévue la veille du confinement a été annulée.

Si l'Espace Socio-Culturel a maintenu une « activité numérique » pendant le confinement, beaucoup d'énergie a été dépensée pour permettre une reprise des activités pour les jeunes et les familles pendant l'été, puis à la rentrée 2020-2021.

L'instabilité sanitaire et économique actuelle fait que les habitants ont du mal à se projeter.

L'histoire récente, un diagnostic de territoire et un 1^{er} agrément centre social obtenu en 2017, a amené le Conseil d'Administration à décider d'élaborer un projet social s'inscrivant dans la poursuite du précédent projet avec une réactualisation du diagnostic et des orientations au regard du bilan réalisé.

Pour comprendre cette décision, il faut la re-situer par rapport à ce que l'Association a vécu ces trois dernières années.

Si l'agrément Centre Social a été obtenu en 2017, celui-ci ne s'est réellement mis en œuvre qu'en septembre 2018. Des difficultés importantes ont existé au niveau de la direction de l'Association jusqu'en janvier 2018, elles ont entraîné un turn-over important dans l'équipe salariée, des départs au Conseil d'Administration et un blocage des relations avec les partenaires qu'ils soient institutionnels ou d'actions.

Le Projet Social n'a donc pu être développé qu'à partir de septembre 2018, seules deux communes sur 5 signant une convention d'objectifs et de moyens avec l'Espace Socio-Culturel.

Ces deux années ont permis d'asseoir les fondations de l'Espace Socio-Culturel, ainsi que le montrera le bilan, il faut maintenant pouvoir les consolider pour s'inscrire dans la durée. Il était donc important pour le Conseil d'Administration de s'inscrire dans un renforcement du précédent projet en réactualisant le diagnostic.

Une évaluation à mi-parcours devra permettre de vérifier le bien-fondé des objectifs et des actions proposés dans ce Projet Social.

Ce Projet Social s'inscrit dans les valeurs définies par la Fédération des Centres Sociaux :

- **La dignité humaine**
- **La solidarité**
- **La démocratie**
- **La laïcité**

Ce projet s'inscrit aussi dans les missions principales reconnues et agréées par la Caisse d'Allocations Familiales dans sa circulaire relative à l'animation de la vie sociale de juin 2012 et du 16 mars 2016 qui précise qu'un Centre Social est :

Un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et pluri-générationnelle.

Un lieu :

- **d'animation sociale et de proximité.**
- **de promotion de la vie associative.**
- **d'intervention sociale concertée et novateur.**
- **de démarche participative des habitants et des usagers**

Le projet de l'Espace Socio-Culturel s'inscrit aussi dans les missions complémentaires définies par la circulaire, que ce soit à travers :

- sa mission d'Accueil.
- l'attention particulière que l'Espace Socio-Culturel porte aux familles et publics fragilisés.
- la mise en place d'une intervention sociale adaptée aux habitants du territoire.
- l'implication et la prise de responsabilité des nombreux bénévoles qui participent à la vie de l'Espace Socio-Culturel.
- l'action partenariale avec les différents acteurs qui interviennent sur le territoire.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président de l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre

Christian Noyer

I - QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

1966-2015

Une Maison des Jeunes et de la Culture

L'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre est une association locale née de la détermination des habitants, il y a 50 ans et non de la volonté politique des élus des communes du bassin de vie. Elle est issue de la volonté de quelques « amis » voulant pratiquer des activités sportives et qui se sont regroupés en association dans le cadre de la Fédération des Maisons des Jeunes en 1966. Très vite se sont rajoutées des animations culturelles. Des locaux ont été mis à disposition par la commune. L'Association s'est développée par la mise en place d'activités, animées par des bénévoles.

Jusqu'en 2000, l'Association était seulement gérée par des habitants bénévoles qui assuraient l'administratif, l'organisation et le suivi des activités dans les Conseils de Maison. Au cours de ceux-ci, régulièrement réunis, les habitants bénévoles, responsables de chaque section échangeaient les informations, construisaient des projets, résolvaient les problèmes et organisaient des moments conviviaux et intergénérationnels (carnavals, fêtes de Noël, fêtes de la musique, bicentenaire de la révolution etc.). C'est ainsi que l'Association faisait vivre une démocratie au quotidien et participait au développement local en animant des lieux d'expérimentation, d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants.

Ensuite, celle-ci a évolué dans ses missions en développant des actions à vocation sociale, avec l'embauche de salariés. L'Association a voulu affirmer cette nouvelle dimension de ses activités en ajoutant à son nom, celui de « Maison Pour Tous de Montalieu-Vercieu et ses Environs ». L'implication des habitants est une réalité historique qui perdure à ce jour.

2015-2017

Vers un agrément Centre Social

Depuis les années 2000, une réflexion vers un agrément Centre Social était à l'étude au sein de l'Association. Après des difficultés économiques passagères, une nouvelle directrice a été embauchée en 2014 par l'Association. Une des missions principales consistait à mettre en place, sur le territoire, un diagnostic partagé permettant d'élaborer un Projet Social. Pendant cette période, les relations entre la directrice de l'Association, les salariés et les bénévoles de l'Association ont été extrêmement compliquées. Pendant ces trois années il faut noter :

- Un turn-over des salariés important
- Des démissions au Conseil d'Administration
- Des relations partenariales tendues

Malgré ces difficultés, le diagnostic et l'élaboration du Projet Social furent un travail important mené par les administrateurs, les élus locaux des 5 communes du Bassin de Vie et les partenaires permettant d'obtenir un agrément Centre Social délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

2017-2020

Une première expérience avec un agrément centre social.

La mise en route du projet a été entravée par des démissions dans l'équipe salariée, des arrêts maladie à répétition de la directrice, des retards dans la gestion administrative et comptable et le gel des relations partenariales avec les communes ...

En 2017 au regard de cette situation les administrateurs ont fait appel à la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère pour un accompagnement dans le projet. En 2018 la FCSI a proposé à l'Association, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'embauche d'un directeur à mi-temps pour remplacer la directrice en arrêt et accompagner l'Association et ses salariés qui venaient d'être embauchés sur les fonctions : comptabilité, accueil, enfance et jeunesse (la plus ancienne salariée de l'équipe permanente n'était là que depuis juin 2017). En juin 2018 l'Association modifie ses statuts, change de nom, de logo et devient « l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre ». Ce Changement, à l'initiative du Conseil d'Administration, avait la volonté d'acter l'évolution des missions de l'Association ayant obtenu un agrément Centre-Social, sans nier les 50 ans d'histoire associative qui ont participé au développement sportif et culturel du Bassin de Vie.

En septembre 2018, une référente famille a été embauchée par l'Association, des relations partenariales ont été mises en place avec les différents partenaires ; la signature de conventions d'objectifs et de moyens avec les communes de Montalieu-Vercieu et de Bouvesse-Quirieu a permis que le Projet Social prenne vie, et que des actions soient réalisées en direction des familles, des enfants et des jeunes du territoire. Les actions se sont développées dans une volonté de travailler en complémentarité avec les acteurs locaux. Le bilan qui suit présentera ce qui s'est mis en place pendant ces deux années.

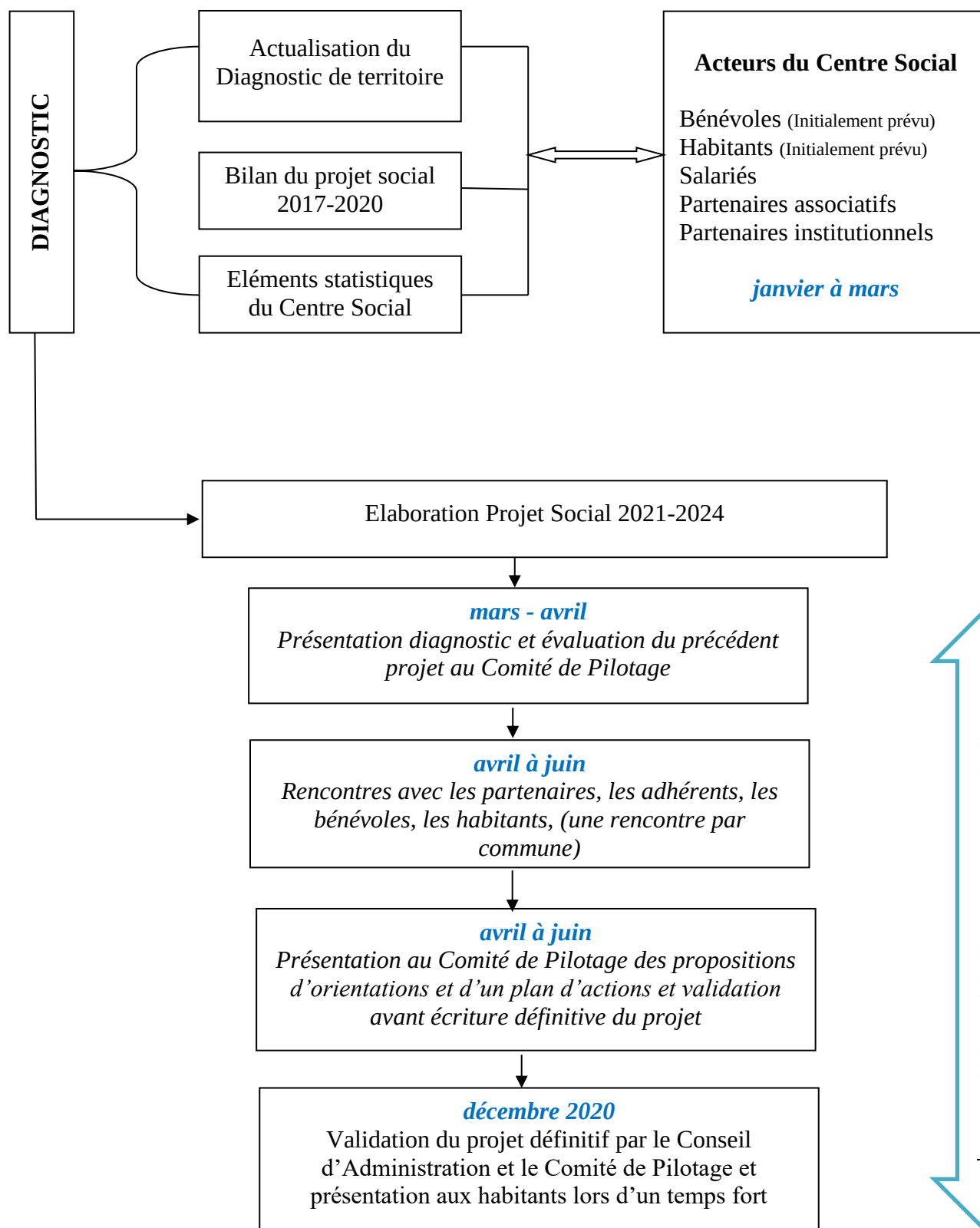
Aujourd'hui les Fondations de l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre sont posées.

L'enjeu du Projet Social 2021-2024 est de renforcer ces fondations, en collaboration si possible avec les 5 communes, initialement présentes dans l'élaboration du précédent projet social.

Le Projet Social 2021-2024 s'est construit sur ces bases, dans des conditions particulières, déjà énoncées, liées à la crise sanitaire qui au moment où ces lignes sont écrites est de nouveau très présente. La démarche initiale de construction de projet comme présentée ci-après, n'a pas pu être menée.

II - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET 2021-2024

(initialement prévue et présentée en Comité de Pilotage le 19 décembre 2019)



LA METHODOLOGIE

Dans le cadre du renouvellement du Projet Social qui arrive à terme en décembre 2020 et avec l'objectif d'écrire un nouveau projet qui conditionnera ses actions pour la période 2021 à 2024, l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre avait décidé de lancer une démarche présentée et validée au Conseil d'Administration du 4 novembre 2019.

L'objectif défini par le Conseil d'Administration était d'avoir une démarche de construction du projet qui permette une dynamique participative et collective.

Le Comité de Pilotage du 12 décembre 2019 a acté la démarche présentée précédemment qui s'appuyait entre autres sur différentes rencontres avec les acteurs locaux : partenaires, adhérents, bénévoles ou habitants. Il avait été prévu d'organiser des rencontres avec les habitants de chaque commune, afin d'échanger avec eux sur ce que pouvait leur apporter l'ESCPP. Ces rencontres collectives devaient à la fois affiner le diagnostic du précédent projet et mettre à profit cette construction pour impulser une dynamique habitants.

La première étape concernant le bilan et l'évaluation du précédent projet n'a pu être menée que partiellement à cause du confinement de la crise sanitaire qui a empêché la dynamique participative.

Dans un premier temps, une rencontre avec les partenaires, le travail mené avec les administrateurs, les salariés de l'Association et partiellement les adhérents ont permis de faire le bilan du précédent projet.

Dans un second temps, la méthodologie a été réajustée devant l'impossibilité technique, morale, voire sanitaire d'avoir une dynamique collective et participative.

Il a donc été décidé de travailler le projet présenté, en réajustant certains points du précédent projet, ce travail étant essentiellement mené par les salariés et les bénévoles du Conseil d'Administration, eux même habitants du territoire.

Le choix du Conseil d'Administration est de poursuivre le travail engagé depuis 2 ans, avec la volonté de mettre en place des actions décentralisées dans les communes ayant signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'Association.

III - LE TERRITOIRE DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL PAYS DE LA PIERRE

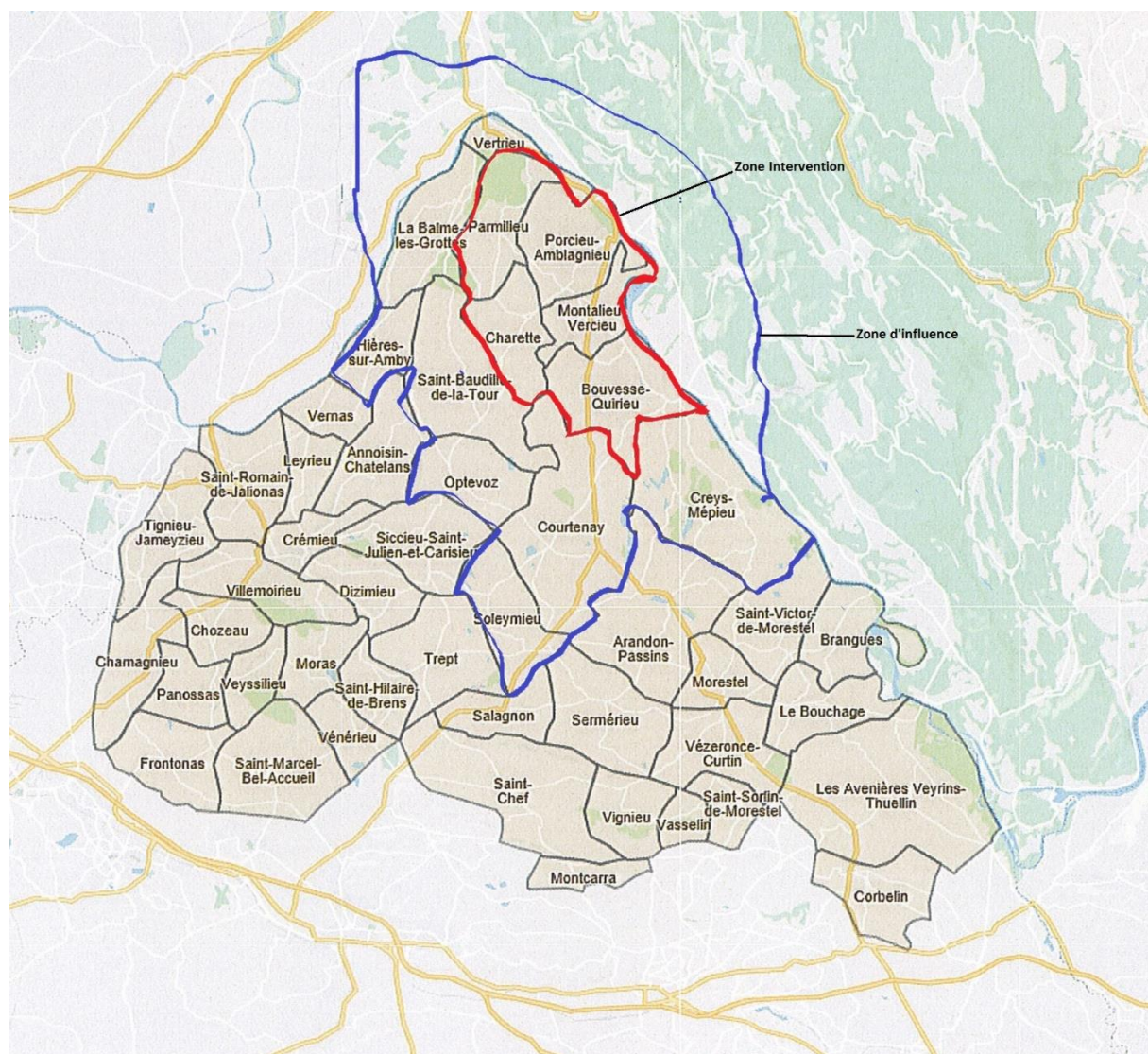
1) PRESENTATION DU TERRITOIRE

Implanté sur la commune de Montalieu-Vercieu, l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre se situe dans le nord du département de l'Isère sur la rive gauche du Rhône, à la limite du département de l'Ain, dans la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné comprenant 47 communes et 74 273 habitants.

Zone d'intervention et d'influence de l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre

En rouge la zone d'intervention

En bleu la zone d'influence



La zone d'intervention de l'ESCPP s'étend sur 5 communes semi-rurales comprenant 7814 habitants (Insee 2017).

- Montalieu-Vercieu : 3368 habitants
- Porcieu-Amblagnieu : 1766 habitants
- Bouvesse-Quirieu : 1512 habitants
- Parmilieu : 709 habitants
- Charette : 459 habitants

Sa zone d'influence, quant à elle, est beaucoup plus importante, et si elle comprend des communes de la CCBD elle comprend aussi des communes de l'Ain, département limitrophe, de par la provenance de certains adhérents sur les activités socio-culturelles.

2) LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

2.1. Les différentes communes

2.1.1 Montalieu-Vercieu : (source Insee 2017) 3368 habitants

Une population qui a presque doublé entre 1968 et 2017, avec une progression très importante ces 20 dernières années (+1190 habitants).

- 25% de la population à moins de 15 ans (20% Isère)
- les plus de 60 ans représentent 20% de celle-ci
- 66% du parc immobilier est constitué de maisons

Les 2/3 des foyers (2061 habitants) résidant à Montalieu sont propriétaires de leur logement avec une ancienneté moyenne d'emménagement de 15 ans.

Les locataires (1216 habitants), ont une ancienneté moyenne d'emménagement de 5 ans.

31% sont logés en HLM

Concernant les plus de 15 ans il faut noter que 40% sont ouvriers ou employés, 21% sont retraités, 14% sans activité professionnelle, et 4% sont cadres.

Il faut noter que 65 % de la population a un CAP BEP comme diplôme le plus élevé (49.7% en Isère et 55.5 % sur la communauté de communes). 18% le BAC et 18% ont un diplôme égal ou supérieur à BAC +2

Le taux de chômage en 2017 était de 15.7% de la population active alors qu'il était de 7.7% sur la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné

La médiane du revenu disponible est de **19 400 € en 2017**, alors que la moyenne en Isère était de **22 260 € en 2017 et de 22 550 €** sur la CCBD.

Le taux de pauvreté atteignait 14% en 2017, alors qu'en Isère il était de 11.2%

- 33.8% des familles allocataires perçoivent le RSA ou la prime d'activité. (Ref : CAF)
- 19.8% des familles allocataires sont des familles mono-parentales. (Ref : CAF)

2.1.2 Porcieu-Amblagnieu (source Insee 2017) 1766 habitants

Une population qui a augmenté entre 1968 et 2017, avec une stabilité jusqu'en 1990 progression importante ces 30 dernières années (+700 habitants).

- 21% de la population a moins de 15 ans
- Les plus de 60 ans représentent 23% de celle-ci
- 93% du parc immobilier est constitué de maisons

Les 86% des foyers (1521 habitants) résidant à Porcieu-Amblagnieu sont propriétaires de leur logement avec une ancienneté moyenne d'emménagement de 20 ans.

Les locataires (220 habitants) ont une ancienneté moyenne d'emménagement de 6 ans. 26% sont logés en HLM

Il faut noter que 57 % de la population à un CAP BEP comme diplôme le plus élevé. 19% le BAC et 23% ont un diplôme égal ou supérieur à BAC +2

Le taux de chômage en 2017 était de 9 % de la population active alors qu'il était de 7.7% sur la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné

La médiane du revenu disponible est de **21 570 € en 2017**, alors que la moyenne en Isère était de **22 260 € en 2017**

- 20.04% des familles allocataires perçoivent le RSA ou la prime d'activité. (Ref : CAF)
- 18.20% des familles allocataires sont des familles mono-parentales. (Ref : CAF)

2.1.3 Bouvesse-Quirieu (source Insee 2017) 1512 habitants

Une population qui entre 1968 et 1999 est resté relativement stable, avec une progression très importante ces 20 dernières années (+542 habitants).

- 22% de la population a moins de 15 ans
- les plus de 60 ans représentent 22.7% de celle-ci

92% du parc immobilier est constitué de maisons

80% des foyers (1259 habitants) résidant à Bouvesse-Quirieu sont propriétaires de leur logement avec une ancienneté moyenne d'emménagement de 20 ans.

Les locataires (236 habitants), ont une ancienneté moyenne d'emménagement de 5 ans.

5.9% sont logés en logement social

Il faut noter que 63 % de la population a un CAP BEP comme diplôme le plus élevé. 18% le BAC et 19% ont un diplôme égal ou supérieur à BAC +2

Le taux de chômage en 2017 était de 11.1% de la population active alors qu'il était de 7.7% sur la CCBD.

La médiane du revenu disponible est de **21 690 € en 2017**, alors que la moyenne en Isère était de **22 260 € en 2017**

- 20.58% des familles allocataires perçoivent le RSA ou la prime d'activité. (Ref : CAF)
- 12.70% des familles allocataires sont des familles mono-parentales. (Ref : CAF)

2.1.4 Parmilieu (source Insee 2017) 709 habitants

Une population qui entre 1968 et 1990 est resté relativement stable, avec une progression très importante ces 30 dernières années (+332 habitants).

- 22% de la population a moins de 15 ans
- Les plus de 60 ans représentent 24% de celle-ci

99% du parc immobilier est constitué de maisons

Les 93% des foyers (665 habitants) résidant à Parmilieu sont propriétaires de leur logement

avec une ancienneté moyenne d'emménagement de 18 ans.

Les locataires (43 habitants), ont une ancienneté moyenne d'emménagement de 7 ans.

Il faut noter que 53.7 % de la population a un CAP BEP comme diplôme le plus élevé. 22% le BAC et 24% ont un diplôme égal ou supérieur à BAC +2

Le taux de chômage en 2017 était de 8.8% de la population active alors qu'il était de 7.7% sur la CCBD.

La médiane du revenu disponible est de **22 590 € en 2017**, alors que la moyenne en Isère était de **22 260 € en 2017**.

- 10.2% des familles allocataires sont des familles mono-parentales. (Ref : CAF)

2.1.5 Charette (source Insee 2017) 459 habitants

Une population qui a presque doublé entre 1990 et 2017 (+227 habitants).

- 18% de la population a moins de 15 ans
- Les plus de 60 ans représentent 23% de celle-ci

97% du parc immobilier est constitué de maisons.

Les 82% des foyers (380 habitants) résidant à Charette sont propriétaires de leur logement avec une ancienneté moyenne d'emménagement de 20 ans.

Concernant les locataires (79 habitants), ils ont une ancienneté moyenne d'emménagement de 6 ans.

3% sont logés en HLM

Il faut noter que 52.40 % de la population a un CAP BEP comme diplôme le plus élevé. 18% le BAC et 29% ont un diplôme égal ou supérieur à BAC +2.

Le taux de chômage en 2017 était de 12.6% de la population active alors qu'il était de 7.7% sur la CCBD.

La médiane du revenu disponible est de **21 570 € en 2017**, alors que la moyenne en Isère était de **22 260 € en 2017**.

- 28.57% des familles allocataires perçoivent le RSA ou la prime d'activité. (Ref : CAF)
- 17.10% des familles allocataires sont des familles mono-parentales. (Ref : CAF)

SYNTHESE DES DONNEES

	MONTALIEU VERCIEU	PORCIEU AMBLAGNIEU	BOUVESSE QUIRIEU	PARMILIEU	CHARETTE	MOYENNE DU TERRITOIRE	COMMUNAUTE COMMUNES	ISERE
Nombre Habitants	3 368	1 766	1 512	709	459		76 197	1 258 722
Moins de 15 ans	25%	21%	22%	22%	18%	21%	21%	19%
Plus de 60 ans	20%	23%	22,70%	24%	23%	22%	22,60%	23,60%
Parc immobilier Maison	66%	93%	92%	99%	97%		84%	49,20%
Parts de logements HLM dans le parc locatif	31%	26%	5,90%		3%		8,10%	13,70%
Niveau formation CAP BEP	65%	57%	63%	53,70%	52%	60%	55,50%	49,70%
Taux de chômage	15,70%	9%	11,10%	8,80%	12,60%		7,70%	8,60%
Médiane du revenu disponible (€)	19 400	21570	21 690	22 590	21 570		22 550	22 260
RSA Allocataires ou prime activité	33,80%	20,04%	20,58%	NC	28,57%		25,30%	30,60%
Familles mono-parentale	19,80%	18,20%	12,70%	10,20%	17,10%		14,90%	14,30%

En synthèse nous pouvons constater que la population du bassin de vie a augmenté de 62% en 20 ou 30 ans selon les communes.

La population était stable, jusqu'au début des années 1970 lors de la construction de la « cité EDF » à VERCIEU de 150 villas pour loger les agents de la Centrale Nucléaire de « BUGEY », ce qui a provoqué l'urbanisation du hameau de Vercieu avec des lotissements résidentiels. Depuis environ 15 ans, une nouvelle population venant de la région lyonnaise a trouvé sur le secteur des terrains pour accession à la propriété à des prix plus abordables que la proche banlieue. Dans tout le Bassin de Vie, des résidences ont été construites en maisons individuelles ou en lotissements. La population a alors fortement augmenté (ex : Porcieu 1100 habitants en 1990 à 1766 habitants en 2017)

Les moins de 15 ans représentent en moyenne 21% de la population, de même que **les plus de 60 ans** qui représentent aussi 22% de la population du Bassin de Vie.

En Isère les moins de 15 ans représentent 19.2% de la population, alors que les plus de 60 ans représentent 23.6 % des Isérois.

Il faut aussi noter que la **majorité de l'habitat est composée de maisons individuelles**, avec un taux d'ancienneté dans le logement proche de 20 ans. Seule la commune de Montalieu-Vercieu a un habitat un peu plus mixte avec 24% d'appartements dont 31 % de logements sociaux.

Enfin **le revenu médian disponible** sur le territoire est légèrement inférieur à celui du département de l'Isère, sauf pour la commune de Parmilieu qui a un revenu médian légèrement supérieur et la commune de Montalieu-Vercieu qui elle a un revenu médian nettement inférieur à celui de l'Isère, avec un taux de pauvreté supérieur à celui de l'Isère.

Niveau de formation :

Le pourcentage des habitants du territoire ayant comme diplôme le plus élevé, un CAP ou un BEP représente en moyenne 60 % des habitants alors qu'en Isère il représente 49.7% et 55.5% pour la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

Le taux de chômage

Le taux de chômage des habitants du territoire est supérieur à celui de la CCBD. Selon les communes il varie entre 15.7% de la population active pour Montalieu-Vercieu et 8.8% pour Parmilieu, alors qu'il est de 7.7% pour la CCBD.

24% des familles allocataires du territoire sont des familles mono-parentales avec 30% pour la commune de Montalieu-Vercieu.

Cette réalité économique des familles allocataires se croise avec les quotients familiaux du territoire : source CAF

- 12% des familles vivent avec un quotient familial inférieur à 600
- 31% des familles vivent avec un quotient familial inférieur à 900
- 46% des familles vivent avec un quotient familial inférieur à 1200

Seuls 5% des familles ont un quotient familial supérieur à 1801

Au regard de tous ces éléments, les habitants du territoire peuvent être considérés dans une situation économique plus difficile que pour la moyenne de l'Isère, voire de la CCBD. Sur le territoire, la commune de Montalieu-Vercieu a des indicateurs de difficultés économiques ou sociales plus élevés que les autres communes.

2.2. Vie économique

Le Bassin de Vie a un artisanat, des commerces et quelques entreprises TPE et PME, mais l'essentiel des emplois se trouve à l'extérieur : dans l'Ain sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain avec nombreuses plateformes logistiques. L'autre secteur économique attractif pour les habitants est Bourgoin Jallieu, Morestel et l'Est lyonnais.

Le Territoire s'inscrit dans une vocation touristique avec

- la base de loisirs « La Vallée Bleue »
- l'espace « Eau Vive » de l'Isle de la Serre
- la « Via Rhôna »

Ces pôles d'attractivités permettent des emplois locaux et favorisent les petits commerces.

Le CFA UNICEM régional de Montalieu accueille dans ses structures plus de 400 jeunes en formation alternée venant de toute la France, en séjour à l'hôtel Vallée Bleue.

Les formations dispensées permettent d'obtenir : CAP Tailleur de Pierre, CAP Maintenance de Matériels, CAP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières, BP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières, Les métiers de la Géologie, Brevet de Technicien Supérieur en Géologie Appliquée, Technicien de Production pour les Matériaux de Construction et de l'Industrie

2.3. Les Services Publics

Ecoles élémentaires : 922 enfants

Dans chaque commune il y a une école primaire et une école maternelle, sauf pour Parmilieu et Charette qui sont en regroupement pédagogique (la Maternelle est à Charette, la Primaire à Parmilieu).

310 enfants en Maternelle :

Montalieu-Vercieu : 147 enfants
Bouvesse-Quirieu : 56 enfants
Porcieu-Amblagnieu : 70 enfants
Charette / Parmilieu : 11 + 26 enfants

565 enfants en Primaire :

Montalieu-Vercieu : 240 enfants
Bouvesse-Quirieu : 126 enfants
Porcieu -Amblagnieu : 132 enfants
Parmilieu / Charette : 47 + 20 enfants

Collège Les Pierres-Plantes : 620 collégiens

Sur la commune de Montalieu le collège accueille les enfants venant des communes du territoire sauf ceux de Bouvesse-Quirieu sont scolarisés dans le collège de Briord dans l'Ain depuis 3 ans pour désengorger le collège de Montalieu-Vercieu.

Les mairies :

Les mairies du Bassin de Vie sont ouvertes au public plusieurs fois par semaine. Chaque commune propose aux scolaires un service de restauration le midi et une garderie périscolaire.

La médiathèque :

Implantée sur la commune de Montalieu-Vercieu elle a un rayonnement sur le Bassin de Vie. Par ailleurs, des bénévoles animent une bibliothèque sur les communes de Bouvesse-Quirieu et Parmilieu.

La maison de santé :

Ouverte en 2020 elle a pour vocation de lutter contre la désertification médicale en regroupant dans un même lieu différentes spécialités.

Le Département :

La Maison du Territoire du Haut Rhône Dauphinois est basée à Crémieu et réalise des permanences sociales à Montalieu-Vercieu. Sont présentes : Assistantes Sociales, Puéricultrices, Conseillère en économie sociale et familiale (CESF).

La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné :

La CCBD a pris la compétence enfance et, depuis 2020, elle gère l'Accueil de Loisirs Enfants, la crèche et le Relais Assistante Maternelle auparavant gérés par des associations dont l'Espace Socio-Culturel pour le Centre de Loisirs Enfants.

La Maison de Service Aux Public de Morestel, les associations SITONI, ADMR et OSEZ sont présentes à Montalieu-Vercieu.

2.4. Les transports

Actuellement aucun transport public n'existe sur le territoire, en dehors des transports scolaires. Soit les habitants possèdent un ou deux véhicules par foyer soit ils sont dans une situation de mobilité difficile, particulièrement les personnes âgées.

Des initiatives de covoiturage existent pour essayer de combler cette difficulté.

2.5. Vie associative

Les associations sont nombreuses sur le territoire et présentent une grande variété d'activités dans des domaines différents, mettant en évidence la volonté d'une implication des habitants dans le domaine associatif.

Elles participent chacune, avec ses compétences au développement des liens sociaux et à la mixité sociale (*sources site internet des communes*).

Plus d'une cinquantaine d'associations :

- sportives (FC Vallée-Bleue, BC2P, la Boule Joyeuse, Gym Club, ...)
- culturelles (Association de la Médiathèque, la Patriote, Chantiz'air, Blue Valley Jazz Band, ...)
- patrimoniales (Imagine Quirieu, Les Amis du Patrimoine, Les Amis de la Maison de Pays,...)
- diverses (FNACA, les Donneurs de sang, Secours Catholique, ...)

2.6 Quelques éléments de diagnostic issus du précédent projet, toujours d'actualité

Lors de l'élaboration du précédent projet, une démarche de diagnostic partagé, impliquant des habitants, des responsables associatifs et des élus locaux avait permis de mettre en évidence certains points sur lesquels le Projet Social 2017-2020 avait été construit.

Montalieu-Vercieu dispose de la présence d'institutions (scolaires, administratives...) et d'un tissu commercial diversifié qui attire les habitants des 4 autres communes. Cette ville constitue un pôle de services et de vie sociale pour l'ensemble du territoire.

Cependant, l'évolution démographique de la commune de Montalieu-Vercieu est marquée par une concentration de personnes plus fragilisées (personnes âgées, familles mono-parentales, personnes en situation de précarité...) un mouvement de la population active avec enfants de la ville vers les communes environnantes et de nombreux habitants uniquement de passage.

Il s'en dégage les constats suivants, les enjeux puis les orientations du Projet Social pour le bassin de vie de Montalieu-Vercieu et ses communes environnantes :

- l'augmentation de la population et l'installation de nouveaux habitants
- la part importante des ménages avec enfants et jeunes installés dans les communes environnantes
- la concentration de la population en situation de précarité économique et sociale, notamment sur la commune de Montalieu-Vercieu, fragilisant le vivre ensemble
- l'absence de transports publics qui accroît l'isolement des personnes socialement fragiles

Les enjeux de mixité sociale, de rencontre, d'implication des habitants et de solidarité et surtout la mobilité sont donc prégnants sur le territoire.

Le diagnostic précédemment énoncé confirme qu'aujourd'hui cette analyse partagée en 2016 est toujours d'actualité. Le nouveau Projet Social pourra donc s'inscrire logiquement dans la continuité du précédent.

IV - STRUCTURATION DE L'ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE

1) LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Depuis 1968 la structure repose sur une gouvernance associative. Au fil des années l'association a adapté ses statuts à l'évolution de son environnement et de la réalité. Dans un premier temps MJC, l'association a évolué vers une Maison des Jeunes et de la Culture-Maison pour Tous, et encore plus récemment Espace Socio-Culturel ayant un agrément Centre Social.

Tout au long de son existence, ce choix d'une structure associative a permis aux habitants d'être acteurs dans leur territoire. En effet cette structuration :

- permet aux administrateurs habitants de définir les orientations, les moyens financiers, humains et matériels nécessaires aux actions développées pour ce territoire dans lequel ils habitent.
- permet aux administrateurs de s'investir dans la vie locale en mettant en application des valeurs d'éducation populaire qui défendent entre autres la qualification des personnes.
- permet aux habitants de développer une compétence et une expertise citoyenne et démocratique en s'investissant dans l'association comme bénévole ou administrateur.

Les adhérents se réunissent au moins une fois par an en Assemblée Générale. Ils entendent et votent les rapports sur l'activité, sur la situation financière et morale de l'Association. Ils déterminent ses grandes orientations. Ils élisent les membres actifs du Conseil d'Administration.

2) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION/ BUREAU

Actuellement le Conseil d'Administration est composé de 19 administrateurs répartis dans 3 collèges :

- un de 17 membres actifs (administrateurs habitants les communes du Bassin de Vie)
- un de 2 membres de droit (représentants des collectivités territoriales ayant signé la convention d'objectifs et de moyens)
- un de 1 à 4 sièges de membres associés (associations partenaires) : actuellement non pourvus.

Le Conseil d'Administration se réunit 5 à 6 fois dans l'année. Il est précédé d'une réunion de bureau qui définit l'ordre du jour du CA.

Le Bureau :

Le CA élit parmi ses membres (excepté parmi les membres de droit), pour un an, le Bureau composé de 3 membres minimum se détaillant ainsi :

- Le Président,
- Le Trésorier,
- Le Secrétaire,

Le Bureau, composé aujourd'hui de 10 membres, se réunit tous les 15 jours pour assurer le fonctionnement quotidien de l'Association avec la direction.

3) LES BENEVOLES

Sans l'investissement des bénévoles dans l'Espace Socio Culturel la structuration associative aurait peu de sens. En effet nous retrouvons ces nombreux bénévoles certes dans le Conseil d'Administration mais aussi dans les nombreuses actions que développe l'ESCPP.

Une soixantaine de personnes s'investissent régulièrement, **ce qui représente 5838 heures de Bénévolat en 2019, soit un équivalent de 3.63 ETP**

Ils sont présents et s'impliquent dans :

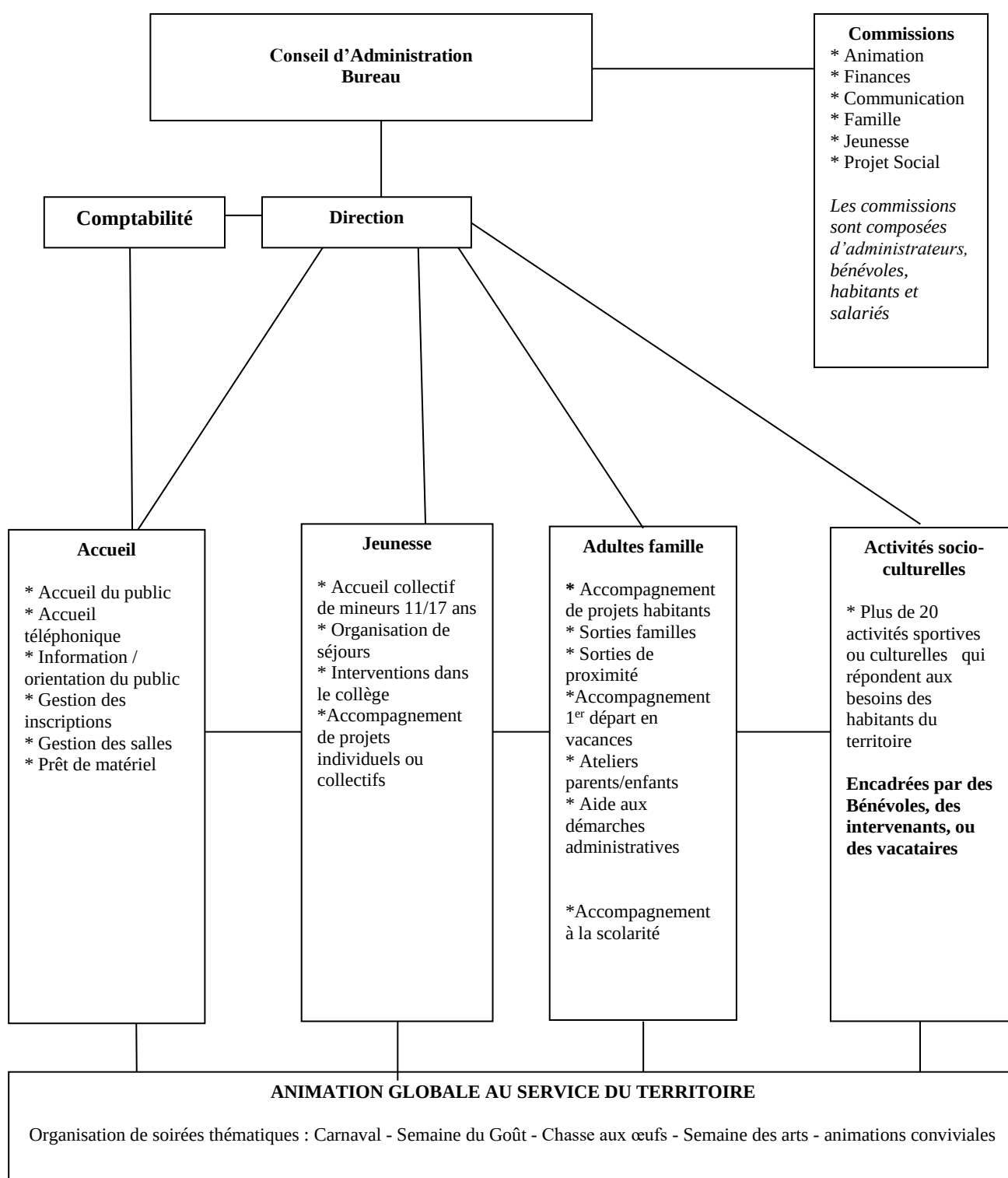
- les activités socio-culturelles : 35 bénévoles
- l'accompagnement scolaire : 4 bénévoles
- les différents temps fort organisés par l'ESCPP tels que le Carnaval, la fête de fin d'année, la chasse aux œufs ... 15 à 20 bénévoles avec différents niveaux d'investissement.

Ils sont aussi investis avec les administrateurs et les salariés dans les commissions : Animation (5 bénévoles), Finances (3), Communication (3), Famille (4), Jeunesse (2) Projet social (4)

Il est important de noter l'importance de l'investissement des bénévoles dans la vie de l'Association, tant au niveau de leur nombre qu'au niveau de leur degré de participation.

4) L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DE L'ESCPC

Pour mener à bien ses missions l'Espace Socio-Culturel a fait le choix de l'organisation suivante :



4.1. Accueil

Accueil physique

Il est le premier lieu de rencontre avec l'habitant, un espace qui permet de recueillir les besoins, d'écouter les demandes, d'orienter et d'informer sur les activités et services propres à la structure, ainsi que sur les services ou partenaires extérieurs.

Il permet des temps conviviaux créant des liens avec les habitants qui viennent simplement dire « bonjour », donner des nouvelles, ...

Il est un espace de rencontres intergénérationnelles.

Cette première prise de contact est très importante et demande une écoute attentive dans un climat de confiance. Cette étape favorise et suscite la participation et la mobilisation dans les projets et les activités de l'ESCPP.

La disponibilité de l'équipe d'accueil (deux salariés), l'amplitude d'ouverture (de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18H ou 18h30 du lundi au vendredi sauf le mardi matin (réservé à la réunion d'équipe) et la stabilité du personnel d'accueil sont des conditions nécessaires pour favoriser une écoute de qualité dans les valeurs de l'ESCPP (bienveillance, équité et respect, ...)

La gestion des inscriptions :

Toute la gestion des adhérents se fait sur le logiciel NOE (paramétrage des activités, inscriptions, facturation, tenue de caisse, statistiques demandées par les partenaires financiers). La maîtrise de ce logiciel nécessite une formation approfondie et une manipulation quotidienne par le personnel d'accueil.

Le service Accueil effectue diverses tâches administratives dont la tenue du planning des salles, le prêt de matériel, ...

4.2. Jeunesse

Depuis de nombreuses années l'Action Jeunesse de la structure repose d'une part sur une offre dans le cadre d'un Accueil de Loisirs traditionnel le mercredi et pendant les vacances scolaires, ainsi que sur une intervention au collège dans le cadre de l'action « devoirs faits »

Depuis 2014 d'autre part, les animateurs Jeunesse n'avaient pas la qualification professionnelle nécessaire et/ou se sont succédé suite à des difficultés internes et financières. Cette instabilité a pénalisé le projet de secteur jeunesse en adéquation avec la demande des jeunes et des familles.

Conscient de cette situation, le CA en Novembre 2019 a pris la décision de recruter un animateur jeune, diplômé ayant de l'expérience dans ce secteur. La volonté du CA est de revisiter le projet du secteur jeunes et de passer d'une logique d'offre dans le cadre d'un Centre de Loisirs à une double logique :

- Celle d'un accompagnement de projets jeunes en adéquation avec ce que peuvent rechercher les jeunes,
- Et celle de leurs parents qui recherchent aussi un accueil et une offre de loisirs dans un cadre sécurisé pour les jeunes de 11 à 14/15 ans.

Le projet et l'articulation proposée ci-dessous a pour volonté de répondre à ces deux logiques.

Les objectifs du secteur Jeunesse

- Responsabiliser les jeunes
- Les rendre acteurs de leurs loisirs, leurs projets
- Les accompagner dans leurs démarches professionnelles
- Les investir au sein de projets collectifs, individuels, évènementiels, communaux...
- Favoriser leur engagement
- Les accompagner dans leurs démarches collectives
- Faire de la prévention auprès d'eux
- Favoriser leur socialisation et l'ouverture aux autres

Concrètement le secteur Jeunesse est organisé depuis novembre 2019 autour de 6 axes :

Ce projet de secteur mis en place en 2020 a fait l'objet d'un agrément dans le cadre de la Prestation Service Jeunesse de la CAF.

4.2.1 Pôle Initiative Jeunesse (accueil le mercredi)

Le pôle initiative jeunesse est ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h30. Ce temps d'accueil a pour but d'accompagner les jeunes dans leurs projets que ce soit dans les loisirs (sorties, séjours, activités...) ou dans l'information professionnelle.

4.2.2 Soirée ADOS/Samedi FUN (accueil du vendredi soir et samedi)

Les vendredis soir et samedis après-midi, la structure propose aux 11-17 ans un accueil au Centre de Loisirs. Avec le Pass Ados, le jeune peut s'inscrire selon ses envies et ses besoins avec la tarification d'un Passeport Jeune. Il est ainsi acteur de son programme d'activités et aussi responsable de l'investissement des locaux.

4.2.3 Permanences au collège Les Pierres-Plantes de Montalieu-Vercieu

Depuis quelques années un ou deux intervenants sont à disposition au collège dans le cadre de « devoirs faits ». Cette mise à disposition continue et renforce le partenariat avec le collège. En effet, l'animateur Jeunesse assure deux permanences les Mardis et Jeudis durant la pause méridienne. Ces temps informels dans la cour de récréation permettent d'identifier les besoins et envies des jeunes. Des projets sont construits avec le collège en lien avec les problématiques soulevées (sensibilisation aux discriminations, au harcèlement, etc...). Ce sont des temps d'écoute et de relation de confiance avec les collégiens. L'animateur participe au Conseil de Vie Collégienne.

4.2.4 Les vacances

Durant les périodes de vacances, les adolescents sont accueillis du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Il leur est proposé des temps d'animation qui répondent aux objectifs pédagogiques de la structure.

Dans la démarche de faire participer les jeunes et de les rendre acteur de leurs loisirs et de leurs projets, chaque lundi matin ils se réunissent pour organiser la semaine. L'animateur propose un planning qui fait office de boîte à idées et les jeunes construisent ensemble la semaine de vacances.

Ainsi sont proposées les activités suivantes :

- sportives : tournois sportifs (football, pétanque, hockey..), découverte des formes de handisport, courses d'orientation...
- culturelles : Street Art, théâtre, musique, cinéma, visites de musées, ...
- ludiques : Laser Game, trampo-park, escape game, parcs d'attraction, bowling, ...

4.2.5 Les séjours courts

Les séjours de vacances sont aussi des temps privilégiés pour permettre aux jeunes d'appréhender la vie en collectivité et le vivre ensemble. Ces séjours leur permettent aussi de découvrir leur environnement et de nouvelles activités auxquelles ils n'ont pas forcément accès dans leur quotidien.

La structure propose donc également des séjours durant les périodes de vacances scolaires.

Deux types de séjours bien distincts :

- Un séjour qui est le résultat d'un projet avec les jeunes, d'un engagement participatif tant au niveau de l'élaboration de ce séjour, que de son auto-financement.
- Un séjour plus classique où seule une participation financière est demandée.

Les séjours peuvent être de 1 nuit minimum à 5 nuits maximum et sont organisés dans le cadre des séjours accessoires.

Il est envisagé pour inciter les jeunes à s'investir dans l'élaboration de ces mini séjours, de commencer par des séjours pouvant avoir lieu pendant le week-end. Cette stratégie sur des projets courts a pour objectif de montrer aux jeunes que leur investissement dans un projet peut se réaliser relativement rapidement.

4.2.6 Accueil de stagiaires.

Il faut aussi noter la fonction importante d'accueil de stagiaires (accueil, secrétariat, comptabilité...) qu'assure l'ESCPP. Si cette mission ne relève pas directement du secteur jeunesse, elle répond à une demande des jeunes du Bassin de Vie qui ont beaucoup de difficultés à trouver un stage (problèmes de mobilité et d'offre)

4.3. Adultes/famille

Les axes du projet famille ont été de :

- développer des actions de soutien à la fonction parentale, c'est à dire la mise en place d'échanges et de rencontres conviviales : l'ambition est de créer des lieux de rencontres et d'échanges entre parents.
- être reconnu par les partenaires et les familles comme un acteur de la parentalité visant à accompagner les familles dans leur rôle.
- aider les habitants à imaginer et monter des projets.

De ces axes sont nées les actions suivantes :

4.3.1 Les ateliers Parents/Enfants

Les objectifs de ces ateliers sont :

- créer du lien dans les familles, entre les familles et entre l'animatrice famille et les familles.
- favoriser des moments privilégiés entre les parents et les enfants.

Ces ateliers qui ont lieu tous les mercredis matin utilisent l'activité cuisine ou l'activité manuelle comme supports.

4.3.2 Le Café des Parents

Un partenariat entre l'ESCPP et le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) a été mis en place à l'école primaire de Montalieu-Vercieu

L'objectif est de proposer dans l'école un espace de rencontres pour permettre aux familles de venir parler de leurs difficultés (de quelque nature qu'elles soient : éducatives, relationnelles au travail, conjugales).

Ce projet permet d'informer les familles et d'accompagner celles qui le souhaitent dans des différentes démarches ou projets. Le Café des Parents peut aussi être un lieu passerelle avec l'Espace Socio-Culturel.

4.3.3 Les après-midi jeux de société

Les après-midi jeux de société sont de réels moments de complicité en famille ou entre copains. Elles permettent encore une fois de entrer en lien avec les familles et fournissent des pistes de travail.

Elles ont lieu :

- **une fois par mois à la Volatière** (quartier HLM) à Montalieu-Vercieu.
- **pendant les vacances scolaires** : à Bouvesse-Quirieu, à l'ESCPP ou à la médiathèque de Montalieu-Vercieu, elles sont suivies d'un goûter partagé.

4.3.4 Accompagnement de projets d'habitants :

Les habitants ont des idées, des projets pour le mieux vivre sur leur territoire. L'ESCPP est à leur écoute et ensemble il est proposé de réaliser ces projets, l'un d'eux : l'atelier « ***Création et papotage*** » à l'initiative d'une habitante de Bouvesse-Quirieu. Sa demande était de créer un temps de partage, d'échanges et de créations pour adultes.

Le rôle de l'Espace Socio-Culturel est principalement :

- de permettre à ce temps de vivre : logistique salle, affichage-communication etc.
- de mettre en relation les habitants
- de faciliter l'échange de savoir faire

A Bouvesse-Quirieu, cet atelier de création manuelle est ouvert à tous, le jeudi de 9H à 11h, sans engagement des habitants sur l'année. Chaque personne qui vient avec ses savoir-faire (ou pas) et avec son matériel (ou pas) est libre de faire ce qu'elle désire, de demander à apprendre une technique et d'apprendre aux autres. Beaucoup d'échanges et de partages se font lors de cet atelier.

4.3.5 Les sorties familles

L'objectif de ces sorties est de :

- Soutenir les familles dans leur fonction parentale loin des soucis quotidiens.
- Susciter un temps d'échange et de partage en famille lors de moments de loisirs et de détente.
- Permettre aux familles les plus socialement démunies de découvrir les joies des loisirs en famille en profitant des opportunités culturelles et sportives de la région Rhône Alpes.

- Consolider ou créer un réseau d'entraide et de solidarité entre les personnes participantes et favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle.

Ce projet s'inscrit complètement dans le projet global d'animation sociale de la structure en direction des familles. Il s'inscrit dans le dispositif de la CAF « vacances solidaires », permettant ainsi aux familles de bénéficier d'un tarif modeste en fonction de leur quotient familial.

4.3.6 L'accompagnement à la scolarité

Ce projet, réfléchi et construit en lien avec les enseignants de l'école primaire de Montalieu-Vercieu, a démarré à la rentrée de septembre 2019, mais n'a été opérationnel qu'en décembre 2019 auprès des élèves.

Initialement mis en place à titre expérimental en 2019 pour vérifier l'intérêt des familles pour une telle action, il s'inscrit dans le dispositif de la CAF « accompagnement à la scolarité » en 2020-2021.

Ce n'est qu'après qu'un enseignant a identifié le besoin d'un élève et que sa famille a donné son accord que celui-ci est accueilli dans cette action.

Ce projet a pour objectifs :

- de favoriser la réussite scolaire des élèves en difficulté
- d'apporter une aide méthodologie dans les apprentissages (compréhension des consignes, organisation du travail...) et ainsi favoriser l'autonomie
- de développer des capacités de raisonnement et de curiosité
- d'impliquer les familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

4.4 Les activités socio culturelles

Ces activités font partie intégrante du projet de l'Association qui a pour vocation de permettre à tous l'accès à une pratique sportive ou culturelle proche de leur résidence.

Les habitants du Bassin de Vie peuvent ainsi pratiquer une activité sportive ou culturelle, dans un cadre convivial, à un prix abordable modulé par le quotient familial de chacun.

Chaque année, des activités sont créées à la demande des adhérents. Cependant si certaines sont déjà existantes sur le territoire et portées par d'autres associations, elles ne seront pas développées.

D'autres sont proposées sous forme de stages (ex : en partenariat avec la médiathèque : le stage contes).

Les activités sont encadrées soit par des professionnels (salariés ou intervenants) soit par des bénévoles. Ainsi la peinture sur soie, l'atelier cuisine, la musculation, la boxe anglaise, la randonnée, la chorale, le volley, les jeux collectifs et l'aquagym sont autant d'activités proposées qui ne pourraient exister sans l'investissement de la trentaine de bénévoles qui encadrent ces activités au moins une fois par semaine sur l'année. Bien souvent à l'initiative de la création d'une activité encadrée par des bénévoles, il y a la volonté d'un habitant de faire partager sa passion à d'autres.

Voilà bien une dimension du Projet Social qui correspond à l'accompagnement de projets habitants.

Le Conseil d'Administration décide chaque année, après 6 semaines de fonctionnement, du maintien ou non d'une activité dont l'équilibre financier ne serait pas atteint.

4.5 L'animation globale au service du territoire :

Cette fonction transversale est importante pour l'Espace Socio-Culturel, elle a pour vocation de ne pas être centrée sur une logique de public mais sur une logique de territoire. Elle permet de développer des actions favorisant la mixité des habitants du territoire qui s'impliquent dans : le carnaval, la chasse aux œufs, la soirée des adhérents, la semaine des arts....

L'encadrement est assuré par des salariés mais surtout par de nombreux bénévoles qui s'investissent dans ces actions de lien social sur leur Bassin de Vie.

5) L'ESPACE SOCIO-CULTUREL ET SES LOCAUX

L'Espace Socio-Culturel dispose de salles d'activités, d'une partie Administration et de locaux extérieurs.

Salles d'activités :

- 4 salles aménagées pour une utilisation spécifique : dojo, boxe, musculation, danse
- 2 salles multi activités, pour des activités ou des réunions.

Administration :

- un espace Accueil,
- le bureau de la direction
- un « open space » accueillant les animateurs familles, jeunesse et secrétaire comptable.

Locaux extérieurs :

Mis à disposition par les communes de Montalieu-Vercieu, Bouvesse-Quirieu et Porcieu-Amblagnieu pour des activités régulières à l'année ou pour des manifestations ou événements ponctuels.

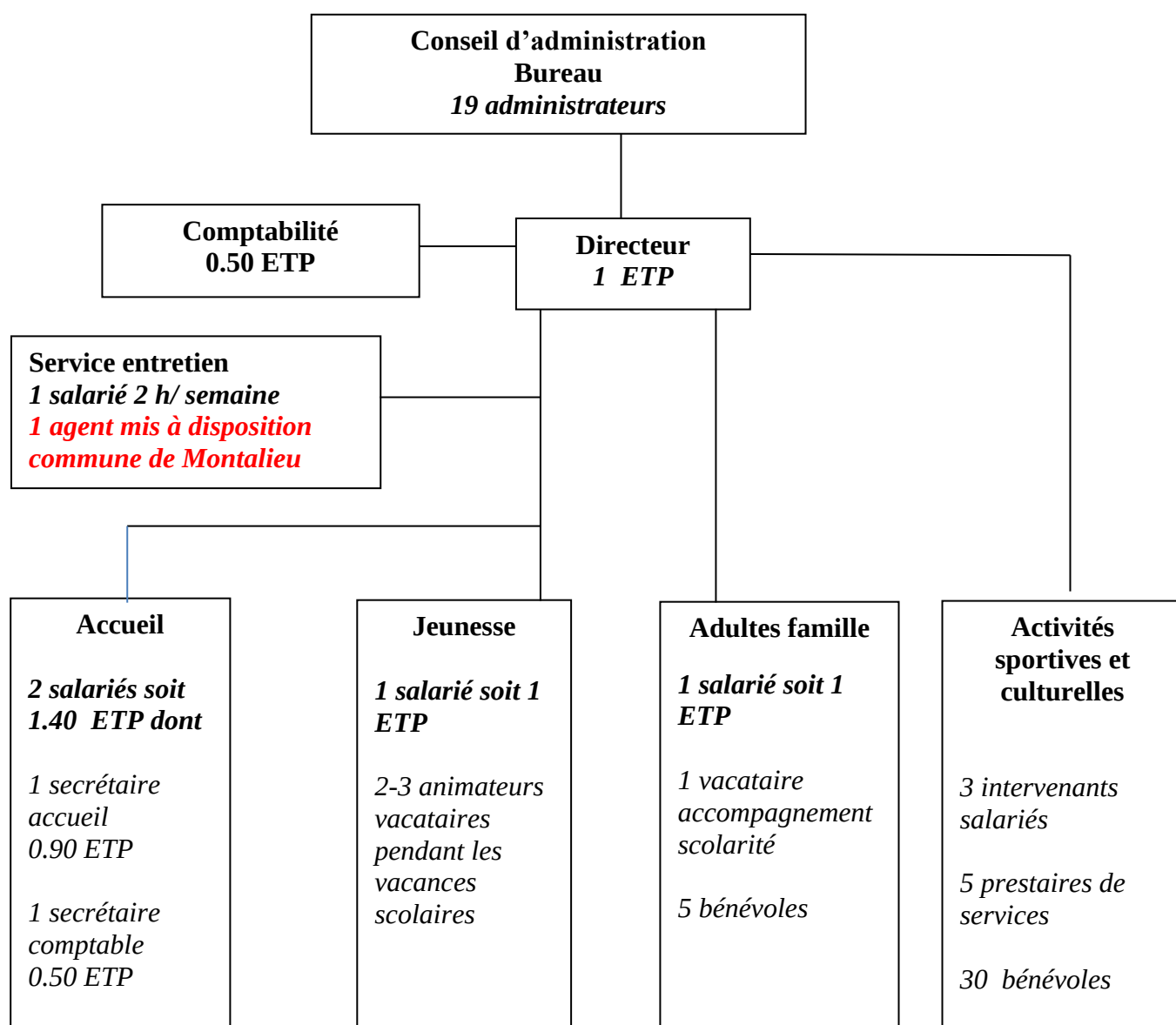
Si l'histoire de l'association qui a été pendant de nombreuses années une MJC, a induit la structuration des locaux actuels, entre autres par la mise en place de salles spécifiques, les locaux montrent aujourd'hui leur limite pour le développement d'activités familles ou jeunesse. De plus l'espace accueil du public éloigné de l'entrée du bâtiment entrave la fonction accueil.

Il pourrait être intéressant que pendant ce Projet Social 2021-2024 un travail de réflexion soit mené en collaboration avec la commune de Montalieu-Vercieu ou peut-être aussi avec la Communauté de Communes Balcons du Dauphiné, sur une évolution adaptée des locaux qui permettrait : une ou deux salles pour les jeunes, un accueil central, et des salles non spécialisées.

V- LES RESSOURCES HUMAINES DE L'ESCPP

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020 (en rouge personnel municipal mis à disposition)

ORGANIGRAMME

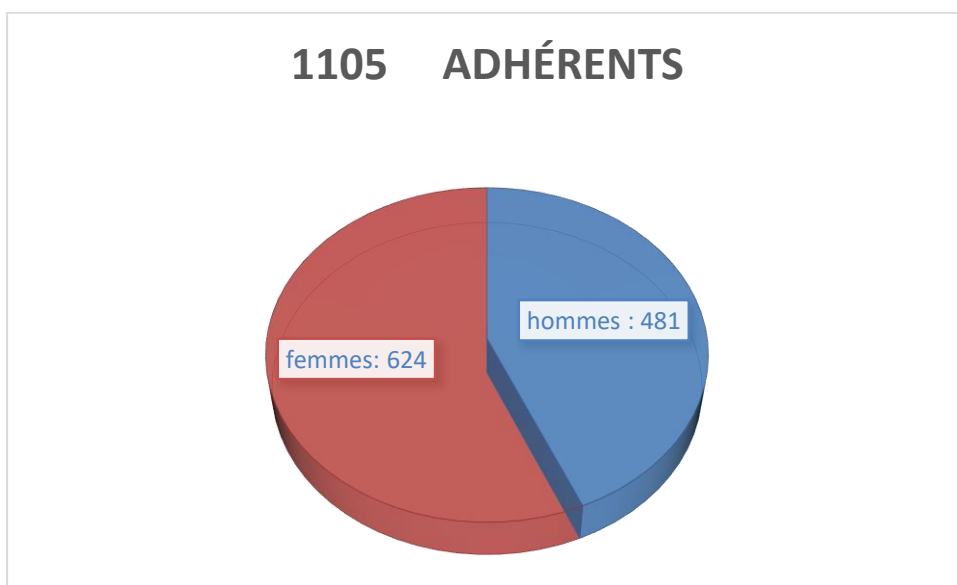


A noter : l'équipe permanente de l'Espace Socio-Culturel a peu d'ancienneté dans l'Association

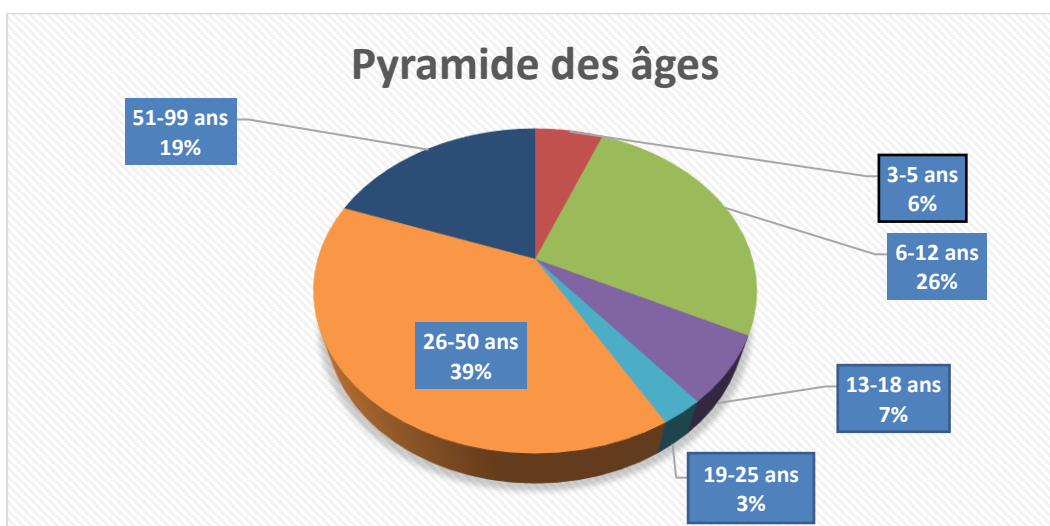
- *Le directeur arrivé en janvier 2018*
- *L'animatrice famille, en septembre 2018*
- *L'animateur jeunes, en novembre 2019*
- *La secrétaire d'accueil, en octobre 2017*
- *La secrétaire comptable, en juin 2017*

VI- QUELQUES ÉLÉMENTS STATISTIQUES SUR L'ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE

En 2019 les adhésions individuelles s'élevaient à **1 105**. En 2020 elles devraient baisser du fait de la reprise de l'Accueil de Loisirs par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. De même cela devrait avoir une incidence sur le nombre d'adhérents de 3 à 11 ans.



Répartition par âge des adhérents de l'ESCPE

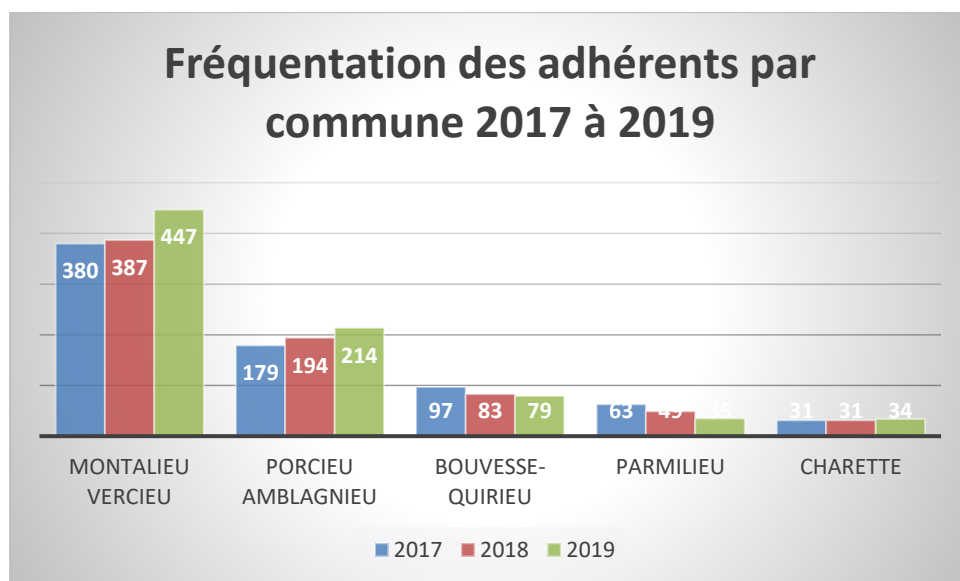


39 % des adhérents ont moins de 18 ans.

Les adhérents sont plutôt jeunes puisque 80% de ceux-ci ont moins de 50 ans.

Néanmoins 14% des adhérents ont plus de 60 ans.

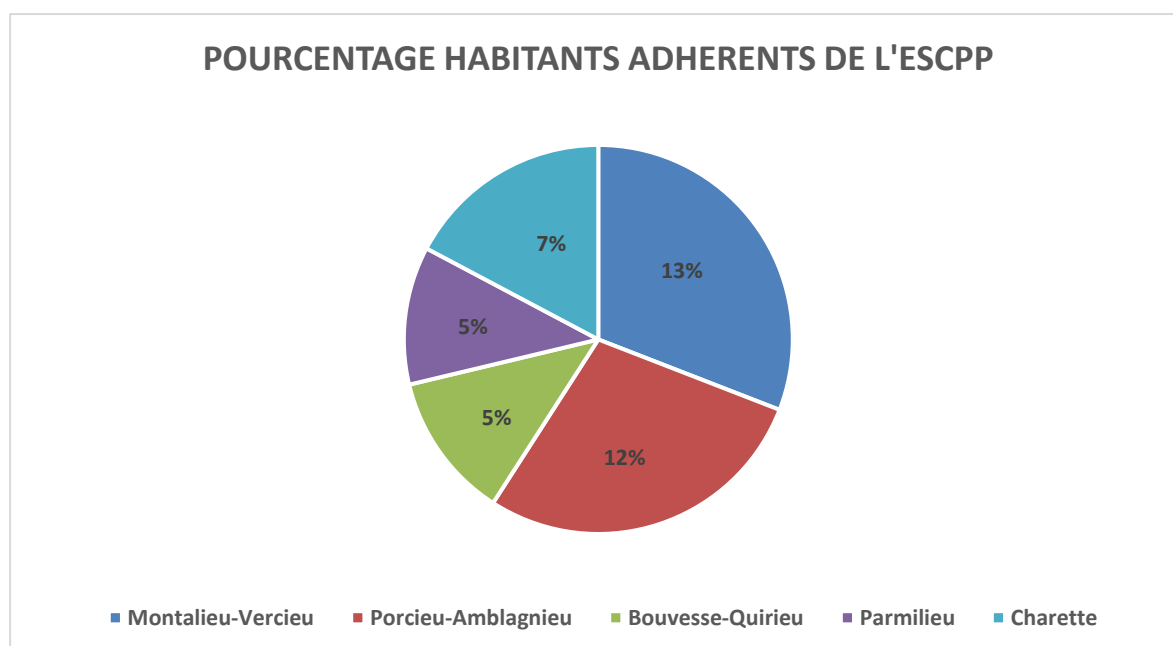
Provenance Géographique des adhérents du l'ESCPE



Ce tableau permet de voir l'évolution de la fréquentation des adhérents par commune.

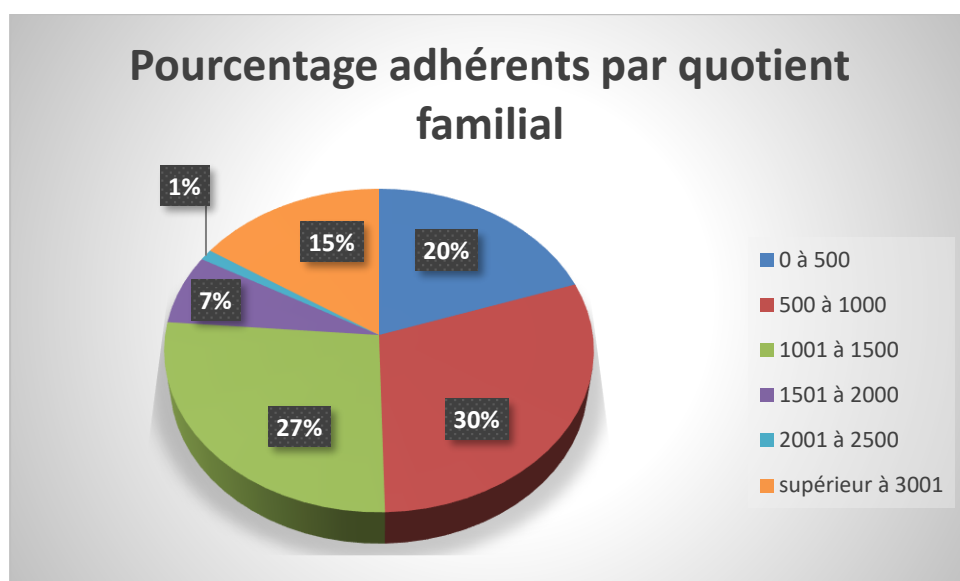
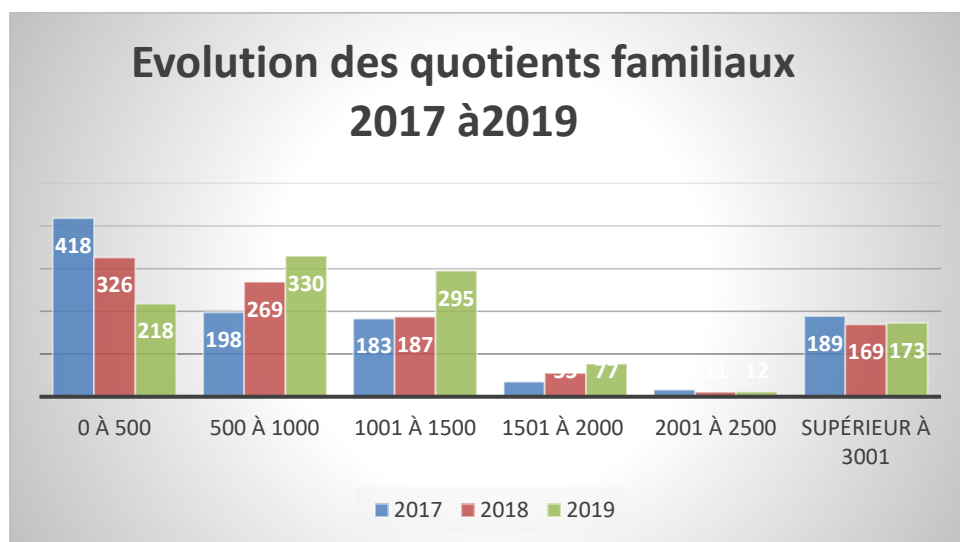
(Réf recensement 2017) Le pourcentage des habitants adhérents de l'ESCPE par commune est le suivant :

Pourcentage des adhérents par rapport au nombre d'habitants par commune



Le nombre d'habitants pris en compte est celui du recensement 2017, le nombre d'adhérents par commune est celui de 2019.

Répartition des adhérents selon leur quotient familial



Les quotients familiaux supérieur à 3001 intègrent aussi les adhérents n'ayant pas voulu donner les ressources de leur foyer.

46% des allocataires du territoire ont un quotient familial inférieur à 1200 (sources CAF) Les quotients familiaux inférieurs à 1000 représentent près de 50% des adhérents fréquentant l'Association.

VII- BILAN ET EVALUATION DU PROJET 2017-2020

Le bilan du précédent projet a été dans un premier temps élaboré par l'équipe permanente et les membres du Conseil d'Administration.

Ce bilan, et non évaluation du projet, permet de constater que des actions ont eu lieu et qu'elles ont permis d'asseoir les fondations d'un nouveau projet associatif passant d'une culture de Maison des Jeunes et de la Culture, à celle d'un Centre Social.

Quelques faits marquants pendant cette période sont aussi à prendre en compte dans le bilan de ce Projet Social 2017-2020.

- une direction absente une bonne partie de 2017 qui n'a pas mis en place le projet social
- une direction intérimaire à temps partiel de janvier 2018 à mai 2018.
- une équipe d'animation recrutée entre septembre 2018 et novembre 2019 pour la jeunesse
- un partenariat local qu'il a fallu reconstruire
- un accueil de loisirs enfants qui était une porte d'entrée vers les familles, repris par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.
- une année 2020 qui a fortement impacté l'évaluation du projet et l'élaboration du nouveau projet
- **une vie associative très impliquée a permis à l'association de résister aux difficultés rencontrées**

Ces faits marquants ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet social qui s'était mis en œuvre progressivement à partir de mai 2018.

1) LE PROJET 2017-2020 AVAIT DEFINI LES ORIENTATIONS SUIVANTES

- Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale
- Confirmer la place et le rôle du Centre Social
- Soutenir la fonction parentale
- Renforcer la capacité d'agir des habitants

Les tableaux ci-dessous sont une synthèse des Bilans menés lors des différents temps de travail en équipe ou en Conseil d'Administration.

ORIENTATION N°1

FAVORISER LA MIXITE SOCIALE, L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA COHÉSION SOCIALE **en rouge actions réalisées**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions à réaliser	Bilan synthétique
Faire du Centre Social un lieu d'accueil, de ressources et d'animation ouvert à tous et libre d'accès.	Être un acteur de lien social entre les habitants. Accroître la mixité sociale par de la transversalité. Être le relais de l'information en lien avec les professionnels impliqués dans l'accès au droit.	- Développer l'accueil et le rôle d'information d'orientation et d'écoute du Centre Social avec des accueils décentralisés sur les communes du territoire d'intervention. - Organiser des temps forts transversaux permettant la participation, l'implication des habitants avec l'équipe de bénévoles et professionnels du C.S, Carnaval, « centre social scène des talents », Festichoeurs... - Poursuivre et développer la mise en place d'initiatives impulsées et gérées par les habitants grâce à des ateliers socioculturels, <u>Les Ateliers du lien</u> tel que couture, arts créatifs, peinture sur soie, ateliers bien-être (Randonnée, musculation, gym, yoga, jeux de ballon collectifs), ateliers : culinaire, nutrition, gestion de son budget...	Action non mise en place, pertinence de cette action à vérifier concernant la fonction d'accueil décentralisé. Par contre développer des actions décentralisées car elles favorisent le lien social est un axe que nous avons commencé à mettre en place à Bouvesse (atelier papotage et bricolage ou l'aide aux démarches administrative qui ne répond pas forcément à une demande actuellement). Actions qui ont eu lieu, carnaval ; chasse aux œufs, semaine des arts. Avec la volonté à chaque fois avant l'événement de proposer aux habitants de s'investir dans la réalisation de l'événement. Actions qui ont eu lieu et qui favorisent l'investissement citoyen à travers l'engagement bénévole. En 2019, 30 bénévoles encadrent des activités. L'engagement bénévole a été évalué pour 2019 à 5838 heures.

ORIENTATION N°2

CONFIRMER LA PLACE ET LE RÔLE DU CENTRE SOCIAL **en rouge actions réalisées**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions à réaliser	Bilan synthétique
Faire que le Centre Social soit un lieu de coordination et ou de soutien à l'animation de la vie sociale.	- Optimiser l'organisation des acteurs - Créer les conditions pour impulser une nouvelle dynamique d'engagement des acteurs locaux. - Développer les actions de partenariat pour répondre aux attentes et besoins des habitants. - S'appuyer sur l'accueil et le rôle d'information, d'orientation, d'écoute et d'accompagnement du centre social avec des accueils décentralisés sur l'ensemble des communes du territoire d'intervention.	- Développer le partenariat avec et entre les acteurs locaux (institutionnels associatifs...) à partir de problématique et actions partagées. - Valoriser et soutenir la vie associative locale sur le plan administratif, technique, logistique... - Travailler un dispositif d'information et de communication (création d'outils de communication interne et externe du centre social tel qu'une plaquette annuelle, le blog, un livret d'accueil de l'adhérent, usager du centre social, site internet...)	Mise en place d'un groupe parentalité auquel participe l'ensemble des partenaires menant des actions de parentalité. En 2018-2019 : mise en place d'une plaquette commune En 2020 : mise en place des matinées familles animées et construites de façon collective. Aucune action particulière dans ce domaine ? Est-ce que cela répond réellement à un besoin des associations et des mairies ? Mise en place d'une plaquette de présentation des activités de l'Association depuis 2019. Mise en place de page Facebook de l'Association, du secteur famille et du secteur jeunesse. Le site internet n'est pas opérationnel, il doit être remodelé.

ORIENTATION N°3

SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE **en rouge actions réalisées**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions à réaliser	Bilan synthétique
Préserver et conforter le lien intrafamilial, parental, inter familial (Familles monoparentales, recomposées...)	Développer des actions collectives de soutien à la fonction parentale. Assurer la continuité éducative des familles. S'appuyer sur l'accueil et le rôle d'information, d'orientation, d'écoute et d'accompagnement du Centre Social avec des accueils décentralisés sur l'ensemble des communes du territoire d'intervention	Animations familiales, sorties loisirs, ateliers contes, créatifs, culinaires, d'éveil corporel, musical. Espace de parole en faveur du soutien à la fonction parentale. Ateliers socioculturels Parents/Enfants/Ados (échanges de savoirs...) Séances prévention des risques domestiques, addictions et dépendances toxicomanie, alcool, web... Accompagnement à la fonction éducative des familles dans le cadre de la scolarité. Actions collectives de passerelle avec la crèche 0/3 ans, l'accueil de loisirs 3/10 ans et l'animation jeunesse 11/17 ans.	Mise en place de sortie familles en 2019 qui ont bien fonctionné. Objectif de construire le programme de ces sorties avec les habitants. Participation au Café des Parents avec l'école primaire une fois par mois depuis la rentrée 2019. Mise en place d'ateliers parents/enfants une fois par semaine le mercredi matin. Intervention une fois par mois sur le quartier de la Volatière pour faire une animation jeux en famille. Mise en place d'une animation famille une fois dans la semaine à chaque période de vacances. Aucun débat ni échange mis en place, cela existait déjà, fait par d'autres partenaires. Mise en place d'un groupe parentalité qui se voit 3 ou 4 fois dans l'année depuis 2019. En 2020 projet de mettre en place des matinées familles réalisées en commun. Mise en place depuis Décembre 2019 d'un accompagnement à la scolarité sur l'école primaire de Montalieu-Vercieu. Intervention une fois par semaine pendant une heure d'une intervenante dans le collège. Pas d'actions passerelles mises en place du fait du transfert de l'ALSH à la Communauté de Communes en janvier 2020.

ORIENTATION N°4

RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR DES HABITANTS **en rouge actions réalisées**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions à réaliser	Bilan synthétique
Être un lieu d'expression, de démocratie et d'action citoyenne.	Rendre acteurs les habitants et favoriser leur implication à différents niveaux du Centre Social. Maintenir une vie associative participative du Centre Social. S'appuyer sur l'Accueil et le rôle d'information, d'orientation, d'écoute et d'accompagnement du Centre Social avec des accueils décentralisés sur les communes du territoire d'intervention.	Création de Commissions participatives (enfance, jeunesse, animation Globale...) Formaliser et organiser la participation active des habitants au sein de l'Association : Rédaction d'une Charte sur l'engagement bénévole. Recomposition des statuts, du règlement intérieur. Élaboration organigramme gouvernance démocratique du projet social. (CA/Commissions/Professionnels) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Formation salariés et bénévoles à la conduite de projet.	La commission animation de l'ESCPP fonctionne bien, cependant des difficultés à faire venir des personnes extérieures autres que les membres du CA. Les autres commissions du CA fonctionnent ponctuellement en fonction de l'actualité. Pour certaines animations : Carnaval, chasse aux œufs... L'implication dans la réalisation des actions est systématiquement proposée aux habitants. Modification des statuts de l'Association en 2018 pour les adapter : changement de nom, mission en adéquation avec les missions d'un Centre Social, modification de la composition du Conseil d'Administration (3 collègues ...) Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration est difficile, il faut susciter et affiner « les possibles » de l'engagement bénévole pour un investissement dans le CA.

2) ZOOM SUR DEUX ACTIONS

2.1 Animateur d'un réseau d'acteurs : Groupe parentalité :

L'animatrice famille arrivée en septembre 2018 dans l'Association a rencontré tous les partenaires du territoire ayant un lien avec la parentalité.

Ces contacts lui ont permis de se présenter et de prendre connaissance de l'activité parentalité sur le territoire.

Lors de ces rencontres, le constat prédominant a été que beaucoup d'actions parentalité avaient lieu, faites par des associations ou institutions différentes mais qu'il y avait peu de liens et de passerelles entre les structures, les professionnels et les familles.

Suite aux échanges et au constat partagé par tous, l'animatrice famille a pris l'initiative d'organiser une rencontre collective avec les partenaires. Un réseau s'est donc mis en place avec : la Crèche et le RAM, le collège, les écoles maternelle et primaire et le café des parents, la médiathèque et les AS de secteur.

Lors de la première rencontre il a été décidé de créer une plaquette d'information à destination des parents du territoire afin de les aider à s'orienter et trouver les professionnels correspondant à leurs besoins. Cette plaquette a vu le jour au bout de 10 mois.

Suite à ces rencontres est venu le souhait de vouloir travailler ensemble afin d'apprendre à se connaître et de proposer aux familles des temps de rencontres et d'échange convivial. De ces réflexions est née la matinée des familles. Elles avaient déjà été mise en place par le biais du Centre Social de Morestel à la demande et en partenariat avec la crèche, le RAM et la médiathèque. Le groupe parentalité de Montalieu a souhaité se réapproprier cette manifestation.

La première matinée famille a eu lieu dans un contexte particulier du fait de la crise sanitaire liée au COVID. Néanmoins, autour d'ateliers motricité, jeux de société et activités manuelles la matinée a regroupé 15 familles avec 30 enfants dont 6 enfants de la crèche : bilan très positif tant du point de vue des familles que de celui des professionnels. Il a donc été décidé d'organiser une matinée famille à chaque période de vacances.

L'animation de ce réseau parentalité est importante et constructive car elle permet à l'ensemble des acteurs de la parentalité du territoire de se connaître et de se faire identifier des familles. C'est aussi un important travail collectif qui permet de mutualiser les compétences, les connaissances et les moyens de chacun et donc d'apporter des actions plus pertinentes aux familles.

2.2 Festi-chœur : un festival organisé et mis en place par des habitants

En 2016 la section chorale de la MJC de Montalieu-Vercieu a organisé son premier festival de chorales qui s'est déroulé sur la journée du 21 mai 2016

Ce festival s'inscrit dans la volonté de créer du lien social sur son territoire d'intervention en prenant appui sur des actions culturelles. En 2018 ce festival a évolué en s'organisant de façon biennale et sur 3 jours.

4 objectifs ont été retenus :

- Aller chanter dans des lieux de vie inhabituels tels que carrefour Market, la médiathèque, la Maison des Séniors, dans la rue....
- Permettre à des chorales amateurs de se produire dans un lieu de spectacle de grande qualité acoustique
- Permettre des échanges musicaux et amicaux entre chorales amateurs
- Offrir un spectacle de chorales semi-professionnelles aux habitants.

En dehors de l'intérêt pour le Territoire d'avoir un festival de cette nature qui ne demande qu'à grandir, l'important pour l'ESCPP, était que ces habitants animés d'une passion commune et d'une volonté collective réalisent leur projet.

Ainsi ce festival a mobilisé près de 30 habitants qui ont pris totalement en charge l'organisation de cette manifestation, l'Association apportant simplement un support logistique et technique.

3) SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES, DE LA PAROLE DES ADHERENTS ET DU DIAGNOSTIC DU PRECEDENT PROJET

3.1 Synthèse de la rencontre avec les partenaires

Deux rencontres avec les partenaires, l'une consacrée au bilan du projet et l'autre centrée sur les perspectives. Seule la première rencontre a pu avoir lieu dont la synthèse ci-dessous montre qu'une dynamique est enclenchée après plusieurs années compliquées dans les relations partenariales.

- Le collège Les Pierres-Plantes de Montalieu : le partenariat sur les « devoirs faits » n'a pas eu le succès espéré, en effet il n'est pas facile d'aider les élèves en méthodologie. En revanche cette année, la présence de l'animateur jeunesse est particulièrement appréciée sur la pause méridienne.
- Le pôle petite enfance : l'arrivée de l'animatrice famille a été appréciée car elle porte les projets ateliers, conférences, soutien à la parentalité, ...et sert de lien entre les différents partenaires (crèche, RAM, médiathèque, ...).
- Le CCAS de Montalieu-Vercieu : la complémentarité entre le CCAS et l'ESCPP s'établit progressivement grâce à la présence de l'animatrice famille.
- La municipalité de Bouvesse Quireu : les après-midi jeux de société et les ateliers « bricolage et papotage » ont été appréciés alors que le « café des parents » n'a pas eu le succès attendu (sûrement par manque de local d'accueil).
- Le Secours Catholique : Les gâteaux réalisés et offerts par l'atelier cuisine ont été très appréciés. Cependant les familles sans enfants et les séniors semblent peu informés de ce que l'ESCPP peut leur apporter.

Demain, qu'aimeriez-vous trouver ?

Le RAM souhaiterait asseoir le partenariat pour le soutien à la parentalité par des actions régulières et développer des actions décentralisées

Les infos de l'ESCPC devraient être envoyées à toutes les associations du secteur

Il est important de noter que le travail partenarial enclenché sur le territoire, entre autres au niveau des actions parentalité, correspond à une attente des partenaires. L'ESCPC doit poursuivre son travail d'animateur de ce réseau d'acteurs.

3.2 Synthèse des retours des adhérents

Sur 3 semaines de mars, les adhérents devaient répondre sur des post it à la question de la semaine sur un panneau dans le hall d'accueil.

Une réunion collective devait permettre un échange à partir des thématiques dégagées.

A cause du confinement, seules deux questions ont pu être posées dont les retours ci-dessous complètent le bilan du précédent projet.

1- Aujourd'hui pour vous l'Espace Socio-Culturel c'est ...??

Réponses obtenues :

Ecoute, partage, rencontre, sorties, sociabilité, sport, activités diverses, ensemble, passer des moments en famille, détente pour tous, un lieu où pratiquer différents sports à tarif raisonnable, des animations sympathiques.

2- Qu'aimeriez-vous avoir de plus à l'Espace Socio-Culturel.

Peu de retours sur cette question qu'il aurait été intéressant d'approfondir lors de la rencontre collective avec les adhérents. Il est apparu la demande de nouvelles activités, mais surtout le souhait de voir se poursuivre les soirées conviviales, de mettre en place des temps d'échanges et de discussion sur des thématiques, de continuer les activités pour les enfants le mercredi dans un lieu unique pour éviter aux parents de faire « le taxi » tout l'après-midi.

La question d'un accueil dès l'entrée dans le bâtiment a été évoquée.

3- La question sur l'investissement bénévole n'a pas pu être posée.

Malgré les limites de cet exercice, qui n'a pas abouti compte tenu de la situation sanitaire, on peut retenir que les adhérents considèrent l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre, comme un lieu de rencontre convivial, leur permettant d'échanger et de pratiquer des activités à un tarif abordable.

En synthèse :

Le bilan fait apparaître que

- ***le Projet Social est en œuvre depuis septembre 2018***
- ***les fondations de la maison « Espace Socio Culturel Pays de la Pierre » sont posées.***

La réunion avec les partenaires a, en plus de l'intérêt des actions notées dans le bilan synthétique, mis en évidence l'amélioration des relations partenariales et leur nécessité. Elle a aussi montré l'importance d'un animateur de réseau (rôle actuellement assuré par

l'ESCPP dans les missions du secteur familles) pour tous les acteurs du territoire sur les questions liées la parentalité.

En ce qui concerne le secteur jeunesse, les relations partenariales établies avec le collège sont importantes, même si la crise sanitaire a quelque peu réduit les interventions au collège lors de deux confinements.

Concernant les adhérents, il est intéressant de voir que les dimensions « écoute, rencontre et convivialité » impulsées répondent à une attente des habitants.

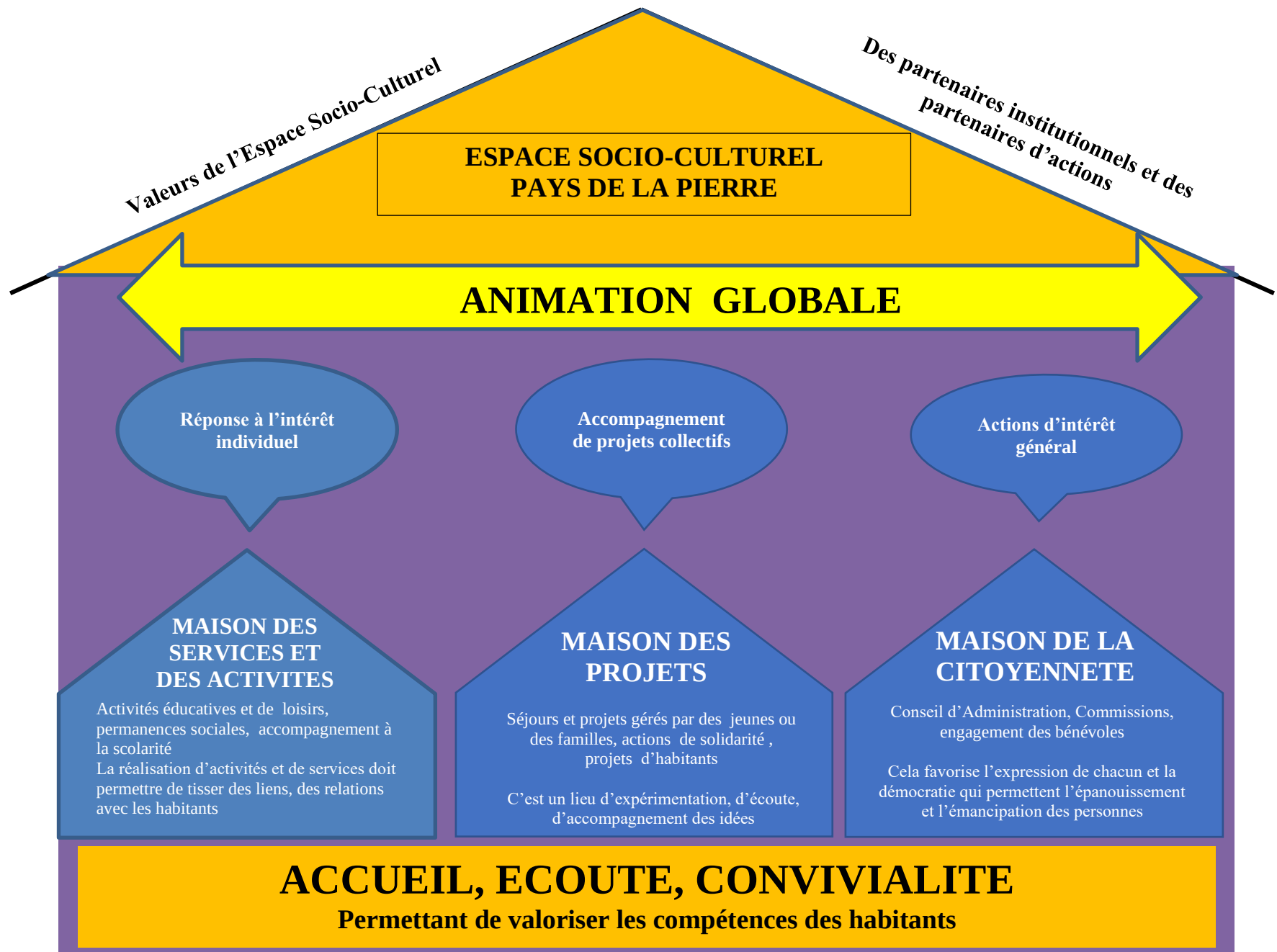
Le bilan du Projet Social 2017-2020 permet aujourd'hui de considérer que l'ensemble des missions d'un Centre Social sont mises en œuvre que ce soit à travers :

- **une réponse à l'intérêt particulier** : à travers l'ensemble des activités socio-culturelles, l'accueil de loisirs jeunes, les ateliers parents/enfants, les sorties familles....
- **un accompagnement de projets collectifs** : à travers l'accompagnement de projets habitants, l'atelier création et papotage, les projets jeunes auto-financés....
- **des actions d'intérêt général** : à travers l'accompagnement, l'investissement de nombreux bénévoles dans les différentes actions mises en œuvre.
- **l'animation globale** : qui réalise des actions intergénérationnelles et transversales créant ainsi du lien social sur le Bassin de Vie.

Toutefois, le Conseil d'Administration a bien conscience qu'il faut consolider les fondations de l'ESCPP, constatées par ce bilan, qui existent aujourd'hui grâce à l'investissement des bénévoles, des salariés ou des partenaires institutionnels.



L'Espace Socio Culturel a la volonté, à travers le renouvellement de son Projet Social, de poursuivre l'action engagée depuis 2 ans afin d'être une maison où l'on se trouve bien, appartenant aux habitants du territoire.



VIII- LES ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL 2021-2024

L'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre est, depuis sa création, un équipement repéré par les habitants du territoire comme un lieu leur permettant de pratiquer une activité sportive ou culturelle. Au cours de ces deux dernières années, il a développé une pratique qui commence à être reconnue dans la mise en place de projets en direction des familles, des jeunes mais aussi dans l'accompagnement de projets habitants.

Dans sa dernière lettre circulaire sur les Centres Sociaux, la CNAF insiste pour que ceux-ci intègrent dans leur projet social « des projets Familles » : la place des familles a été un axe de développement dans les actions de l'ESCPP. Elle le sera encore avec une vigilance particulière sur son articulation avec toutes les actions portées par l'Association.

De même la jeunesse, est un axe de développement depuis 1 an qui va s'intensifier dans le prochain projet par la mise en place, dans le cadre de la « prestation de service jeunes », d'un comité de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs intervenant sur la jeunesse. En effet cette problématique sur le territoire est partagée par l'ensemble des partenaires institutionnels ou d'actions.

La présentation du projet social 2021-2024 sera faite au regard des orientations retenues par le Conseil d'Administration du 12 Octobre 2020. Afin de faciliter la lecture du Projet Social, les actions seront aussi présentées par secteur famille, jeunesse et animation globale.

Après s'être approprié le bilan du précédent projet, les éléments de diagnostic de territoire, et les statistiques concernant les adhérents du l'ESCPP, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de s'inscrire dans la poursuite des orientations du précédent projet.

Un des axes retenus par le Conseil d'Administration : « **Développer des actions décentralisées sur le territoire** » est une modalité d'intervention qui sera transversale à toutes les orientations. Elle *guidera l'action de l'ESCPP pour les 4 années à venir.*

IX- LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROJET SOCIAL 2021-2024

Les orientations et objectifs auraient dû être validés au fur et à mesure des réunions du Comité de Pilotage mais la crise sanitaire n'a pas permis la démarche de projet initialement prévue.

Le bilan, les orientations et les actions qui pourraient en découler ont tout de même été présentés aux maires des communes du territoire le 18 novembre 2020, l'objectif de cette réunion étant de valider et amender le projet à présenter ensuite en Comité de Pilotage. Il est important de noter que ces orientations sont des axes de progrès pour l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre.

Seront présentés dans un premier temps les orientations proposées, dans un second temps les objectifs qui découlent de ces orientations et enfin les propositions d'actions qui devront être affinées par les professionnels de l'ESCOP au regard de l'arrivée en janvier 2021 d'une nouvelle direction.

1) LES ORIENTATIONS RETENUES

Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie

L'ESCOP développe des actions transversales sur son territoire d'intervention. Ces actions qui favorisent le lien social, la rencontre intergénérationnelle et la mixité sociale sont appréciées par les habitants. Il s'agit pour l'ESCOP à travers cette orientation de consolider et d'accentuer cette dimension importante.

Contribuer à favoriser la relation parents/enfants/jeunes

Cette orientation s'appuie sur le bilan du précédent projet, qui a mis en évidence l'intérêt des familles et des partenaires pour que des animations favorisant la relation parents/enfants, voire grand-parents /enfants /jeunes se maintiennent et s'amplifient. Elles répondent à un besoin des familles identifié par les différents partenaires. **Cette orientation, dans sa conception et sa réalisation, devra intégrer la notion de décentralisation**

Initier et soutenir les projets d'habitants

Le bilan du précédent projet a mis en évidence l'investissement de nombreux bénévoles pour l'intérêt général par l'encadrement de nombreuses activités qui, initiées individuellement, ont entraîné la participation d'autres habitants. A part chez les jeunes, peu de projets d'habitants s'inscrivent dans une dynamique collective. L'objet de cette orientation, est de pouvoir continuer d'accompagner des projets individuels, mais aussi d'encourager des projets collectifs.

Développer le renouvellement de la vie associative de l'ESCOP

Des bénévoles encadrent régulièrement des activités, d'autres sont présents lors de l'organisation de manifestations, et quelques-uns dans le Conseil d'Administration. L'implication de nouveaux adhérents dans le Conseil d'Administration ou les commissions est

insuffisante et devrait être encouragée, c'est l'objectif principal de cette orientation.

2) DES ORIENTATIONS DECLINEES EN OBJECTIFS

2.1. Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le Bassin de Vie

- Renforcer la fonction accueil et recueillir la parole des habitants
- Créer des moments de convivialité au sein de l'ESCPP
- Renforcer le partenariat dans les actions d'animation globale
- Développer de la solidarité entre les habitants
- Valoriser la richesse de chacun par des actions communes

2.2. Contribuer à favoriser la relation parents/enfants/jeunes

- Favoriser les liens parents/enfants
- Développer des actions de soutien à la fonction parentale
- Contribuer à une cohérence des actions « parentalité » sur le territoire.

2.3. Initier et soutenir les projets d'habitants

- Améliorer la fonction accueil et la convivialité avec le souci de favoriser la rencontre et recueillir la parole des habitants
- Accompagner les jeunes dans des projets collectifs ou individuels.
- Permettre à des familles de partir en week-end
- Qualifier les professionnels de l'Espace Socio culturel sur l'accompagnement de projets habitants

2.4 Développer le renouvellement de la vie associative de l'ESCPP

- Associer les parents du secteur jeunes aux projets mis en place.
- Identifier les compétences et savoir faire des bénévoles
- Permettre aux bénévoles de se qualifier en se formant.
- Permettre aux bénévoles de mieux se connaître, et de valoriser leur place dans l'Association
- Permettre à des adhérents ou des habitants de devenir bénévoles

3) UNE MISE EN ŒUVRE DE CES ORIENTATIONS A TRAVERS DIFFÉRENTES FONCTIONS ET SECTEURS

3.1 Trois fonctions transversales

En complément de ces orientations et objectifs, il y a trois fonctions qui sont transversales, et qui font partie intégrante des orientations de l'Association.

- L'action décentralisée

- L'accueil
- La communication

Elles sont indispensables pour une bonne lisibilité de l'action de l'ESCPP, tant auprès des habitants, des adhérents, que des pouvoirs publics.

3.1.1 L'action décentralisée sur le territoire de proximité en direction des familles et des jeunes

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du conseil d'administration de prendre en compte la réalité du territoire. En effet si l'ESCPP est implanté sur la commune de Montalieu-Vercieu, il est important que les actions développées par l'Association n'aient pas systématiquement lieu sur Montalieu. En effet les habitants des communes sont aussi attachés à faire vivre leur village et les difficultés de mobilité peuvent aussi être un frein pour une participation active des habitants.

Cette démarche est un axe stratégique des modalités d'intervention auprès des habitants. En effet il s'agit de :

- décentraliser les animations des secteurs familles/jeunesse et animation globale dans les communes partenaires
- Favoriser la mobilité des animateurs dans les communes partenaires
- Favoriser la mobilité des habitants
- Définir avec les communes partenaires, la nature des actions qui peuvent être mise en place sur leur commune

Chaque année, un bilan des actions menées dans chaque commune sera présenté et les perspectives pour l'année suivante seront envisagées

3.1.2 L'accueil

L'accueil est une fonction essentielle dans les Centres Sociaux ; A juste titre, la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales du 20 juin 2012 sur l'animation de la vie sociale fait de cette mission l'une des cinq missions complémentaires aux missions générales des Centres Sociaux. En effet, celui-ci n'est pas uniquement réservé aux professionnels qui assurent à titre principal cette mission mais il doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre Social.

Cet axe complémentaire existe déjà, comme présenté dans le bilan du précédent projet. Il est important de le retravailler collectivement en équipe courant 2021 ou 2022 afin d'affiner la cohérence de cet axe pour qu'il se décline dans l'ensemble des actions de l'ESCPP.

Ainsi les réunions, formations, mises en place par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, pour les salariés ou bénévoles des Centres Sociaux pourraient alimenter notre réflexion.

3.1.3 La communication :

L'Espace Socio-Culturel a commencé à mettre en place une politique de communication en interne et en externe, il reste encore de nombreuses actions à développer pour la rendre encore plus opérationnelle.

Depuis 2018 l'Association a mis en place :

- une plaquette d'information sur les activités de l'Association
- un nouveau logo
- une information dans le Dauphiné des actions proposées aux habitants
- une information régulière sur différentes pages Facebook
- une information par mail aux adhérents des actions proposées

Il reste encore à améliorer certains points tels que :

- créer un site internet de l'Association, pour remplacer l'ancien blog.
- poursuivre la lettre d'information régulière aux adhérents, rédigée par la commission communication.
- réfléchir à une cohérence des supports de communication
- changer les adresses mail de l'Association qui sont toujours au nom de la MJC MPT

3.3 Des secteurs importants et complémentaires

3.3.1 L'Animation Globale

L'ESCPP poursuit entre autres trois finalités : la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire passent par les différentes animations, ouvertes à tous, qui favorisent la création de lien social et participent à l'engagement des habitants et à l'animation locale.

3.3.2 Les activités socio culturelles

Ces activités, historiques sur le Bassin de Vie, permettent à des personnes, qui n'en auraient pas la possibilité pour des questions financières ou de mobilité, de pratiquer et de découvrir des activités sportives et culturelles. Elles répondent à une vraie demande des habitants et permettent aussi à certains de s'engager bénévolement dans l'encadrement et ainsi de participer à une démarche citoyenne, au service d'un intérêt général.

En répondant à la réalité du territoire rural et ses difficultés de mobilité, ces activités permettent à des familles à faibles revenus de pouvoir pratiquer une activité sportive ou culturelle grâce à des tarifs adaptés.

3.3.3 La jeunesse

Préoccupation des élus locaux, l'action en direction de la jeunesse est importante sur le territoire. Depuis 1 an le secteur jeunesse a été restructuré. Ce travail doit se poursuivre et s'intensifier. Les orientations du Projet Social sont déclinées en actions dans ce secteur.

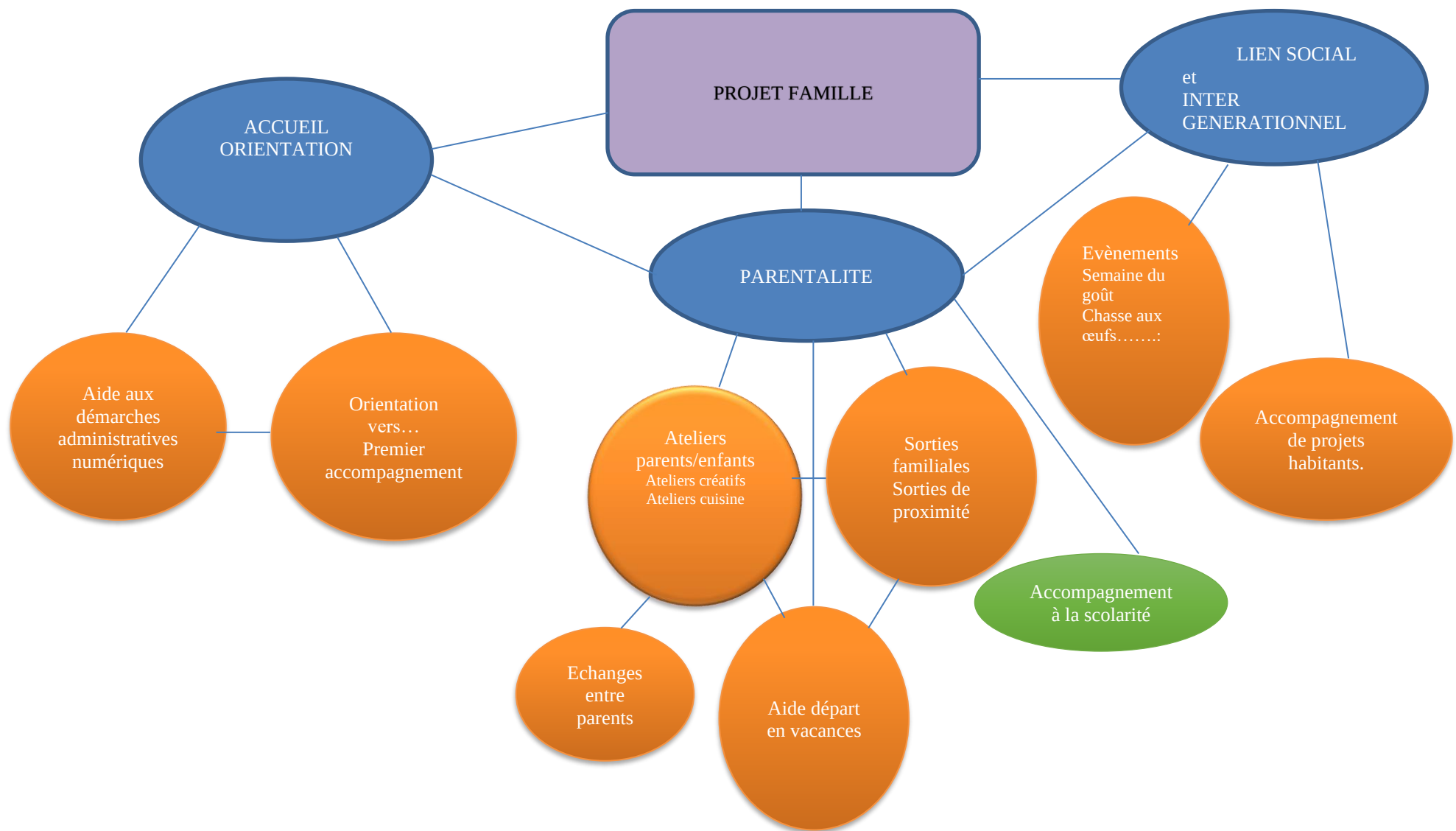
3.3.4 La famille

Comme précisé dans la circulaire de la CNAF 2012, le projet famille fait partie intégrante du Projet Social de l'Association.

En effet si les orientations et la déclinaison de celle-ci en objectifs concernent l'ensemble du Projet Social, la présentation précédente par secteur permet de voir comment ses orientations et objectifs sont déclinés en plans d'actions dans le secteur familles. Le bilan du précédent projet présentait déjà des actions développées par le secteur famille.

Elles sont maintenant clairement identifiées et peuvent être extraites du Projet Social global. Le soutien à la parentalité et l'animation du réseau partenarial autour de la parentalité positionnent l'Espace Socio-Culturel comme un des lieux ressources pour les familles.

Le schéma ci-après présente de façon très synthétique le projet famille



Développement du partenariat : Crèche, RAM, Médiathèque, Secours Catholique, OPAC, ADMR, Ecoles, Collège, CCAS, Assistantes sociales

X) DES OBJECTIFS DECLINES EN ACTIONS

A partir de ces orientations une lecture synthétique du contexte a permis de définir des objectifs, prévoir les résultats et les actions à mettre en œuvre. Dans les déclinaisons d'actions proposées certaines reposent sur des actions déjà menées mais à renforcer, d'autres sont nouvelles et doivent être affinées dans la méthodologie de mise en œuvre. Cette présentation permet de vérifier la cohérence des objectifs et de leur déclinaison proposée au regard des orientations **(les déclinaisons nouvelles sont en rouge)**. Enfin d'autres actions développées lors du précédent projet se poursuivent mais ne sont pas citées telles que l'accompagnement à la scolarité, l'accueil jeunes mercredis, vendredis, samedi ou pendant les vacances scolaires, l'ensemble des activités socio-culturelles..... L'ensemble de ces actions fait partie intégrante du Projet Social.

- Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie			
Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Le bilan du précédent projet a mis en avant que les parents apprécient l'accueil de l'ESCPP et la possibilité d'avoir un lieu unique où leurs enfants pratiquent une activité culturelle ou sportive. Néanmoins le mercredi ils peuvent passer une ou deux heures à attendre leurs enfants dans le hall ou à l'extérieur.	Renforcer la fonction accueil et recueillir la parole des habitants	Que la fonction accueil des habitants soit améliorée Que des projets d'habitants soient initiés	Mettre en place une formation pour les salariés sur la fonction accueil. Proposer une animation conviviale, pour les familles qui attendent leurs enfants le mercredi permettant de favoriser la rencontre de recueillir la parole des habitants.
Le bilan du précédent projet a mis en avant l'intérêt des habitants pour les moments festifs tels que la soirée des adhérents qui a permis de vivre une soirée en famille pour une somme modique Les activités socio culturelles proposées par l'ESCPP répondent à un besoin des familles qui viennent pour chercher dans un premier temps un service. Elles se côtoient, mais ne se rencontrent pas forcément	Créer des moments de convivialité au sein de l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre	Que soit favorisée la rencontre entre des habitants qui fréquentent les activités de l'association, mais ne se connaissent pas.	Renforcer pour les années à venir les temps de convivialité à travers des actions festives telles que la fête de fin d'année, la soirée adhérents, la semaine du goût.....

- Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Le tissu associatif local est important, et l'ensemble des associations avec ses propres compétences s'adresse aux habitants du territoire. Aujourd'hui chacune est dans sa propre logique d'activité, alors que chacun participe à la mixité sociale intergénérationnelle, et à la cohésion sociale du territoire	Renforcer le partenariat dans les actions d'animation globale	Que des synergies avec les associations présentes sur le territoire se créent, afin de mieux identifier les spécificités de chacune	Poursuivre les rencontres avec les associations et mettre en place des actions communes en direction des habitants, familles ou jeunes
L'animation globale correspond à une demande des habitants. Par contre celles-ci ont souvent lieu sur Montalieu sans dynamique préalable dans les communes du territoire.		Que soit favorisé le mieux vivre ensemble dans le bassin de vie Qu'une dynamique des habitants existe dans chaque commune Que les familles puissent partager des moments conviviaux avec d'autres familles	Poursuivre l'action « carnaval » avec la réalisation d'un char par commune du bassin de vie. Carnaval qui pourrait ensuite se dérouler dans une commune différente chaque année. Mettre en place dans chaque secteur ou entre les secteurs des moments festifs favorisant la rencontre (ex carnaval, fête de Noël, semaine du goût.....).
Il y a des actes d'incivilité dans les communes, et cela a tendance à généraliser une mauvaise image des jeunes dans les communes auprès des habitants. Le Bassin de vie est composé d'habitants issus de catégories sociales différentes, ils se côtoient, ou se rencontrent à l'Espace Socio Culturel.	Développer de la solidarité entre les habitants	Que la rencontre entre les générations permette d'améliorer l'image que renvoient les jeunes. Que des habitants prennent en charge des actions de solidarité.	Mettre en place avec le secteur jeunesse des actions « petits coups de main, petits travaux chez les habitants » Mettre en place dans l'Espace Socio Culturel une boîte à dons qui pourrait être gérée par les adhérents avec l'appui des professionnels

- Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Les habitants des communes se côtoient dans des lieux tels que la médiathèque, l'Espace Socio Culturel, les commerces, le marché hebdomadaire et utilisent les services qu'offre la commune « bourg centre », mais ils n'ont pas forcément le sentiment d'appartenir à un bassin de vie.	Valoriser la richesse de chacun par des actions communes	Que soit favorisé le mieux vivre ensemble dans le bassin de vie Qu'une dynamique des habitants existe dans chaque commune	Création d'une manifestation impliquant les habitants de chaque commune du territoire à travers un fil conducteur commun. La préparation de cette manifestation se ferait dans chaque commune, et serait ensuite valorisée dans un espace commun et unique. (ex : expo photos a travers le temps, passé, présent, futur....)
Les jeunes ont plusieurs espaces de vie : leur village, le collège, le lycée, ils évoluent sur un territoire de vie à géométrie variable en fonction de leur âge ou de la temporalité. Ils ont tous des savoir-faire, des passions, mais il n'y a pas de lieu permettant de valoriser ces pratiques, et savoir-faire.		Que des jeunes puissent s'inscrire dans une dynamique de projets valorisante pour eux et pour leur famille.	Création en 2022 d'un festival jeunesse en partenariat avec le réseau jeunesse de la communauté de communes, les associations locales et l'Education Nationale, qui interviennent en direction de la jeunesse.
Les habitants les plus précaires sont encore plus confrontés à des problèmes de mobilité pour aller faire une démarche administrative, ou aller dans une association d'aide alimentaire.	Favoriser la mobilité des habitants	Que les habitants les plus précaires puissent bénéficier d'un moyen de transport favorisant leur insertion sociale	En lien avec les CCAS des communes partenaires mettre en place un transport pour des familles identifiées. Cela leur permet de pouvoir continuer à subvenir à leur besoin tout en favorisant leur insertion sociale

- Contribuer a favoriser la relation parents/enfants/jeunes

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Un nombre de familles à faible quotient familial, et de familles monoparentales est important. Partir en vacances est sans doute une difficulté pour ces familles.	Favoriser les liens parents/enfants	Que les familles puissent quitter leur lieu d'habitation pendant une semaine de vacances	Mettre en place dans chaque commune un premier rendez-vous individuel avec la famille. (Perm'vacances) en lien avec les CCAS des communes et les Assistante sociale de secteur
Après deux années de mise en place des ateliers parents enfants, Le constat avec les partenaires est que cela correspond à un besoin des familles. <i>Il est même intéressant de constater que des papas participent à ces ateliers régulièrement.</i>		Que les familles partagent des moments conviviaux, se rencontrent et que les liens parents / enfants soient renforcés à travers la pratique d'une activité commune	Poursuivre les ateliers parents/enfants, et ou grands parents/ enfants. Poursuivre la mise en place de sorties familles Mettre en place des soirées parents/jeunes
Les entretiens avec les partenaires ont permis d'identifier un besoin lié au nombre important de mesures administratives, judiciaires et éducatives (école, AS) ainsi qu'aux nombreuses sollicitations des parents sur des questions éducatives (crèche, RAM, médiathèque, école	Développer des actions de soutien à la fonction parentale.	Que les parents enrichissent leurs compétences sur les questions éducatives. Que les parents soient rassurés dans leur rôle de parents	Poursuivre le Café des parents à l'école de Montalieu Poursuivre l'accompagnement à la scolarité Temps d'échanges entre les parents sur des thématiques enfance et jeunesse.
Après deux années le constat est que de nombreux partenaires sont intéressés par des actions en lien avec la parentalité	Contribuer à une cohérence des actions « parentalité » sur le territoire.	Que les acteurs du réseau travaillent ensemble pour répondre aux besoins des familles	Poursuivre et renforcer le travail d'animation du réseau des acteurs de la parentalité sur le territoire. Poursuivre et développer les actions communes en direction des familles (matinée familles en les décentralisant).

- Initier et soutenir les projets d'habitants

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Le bilan du précédent projet a mis en avant que les parents apprécient d'avoir un lieu unique où leurs enfants pratiquent une activité culturelle ou sportive. Néanmoins ils peuvent passer une ou deux heures à attendre dans le hall ou à l'extérieur.	Améliorer la fonction accueil et la convivialité avec le souci de favoriser la rencontre et recueillir la parole des habitants	Que la fonction accueil de l'ESCPP, permette de recueillir les souhaits des habitants pour initier des projets avec eux.	Mettre en place un accueil de qualité, une animation conviviale, pour les familles qui attendent leurs enfants
Le bilan du précédent projet a permis de constater que des jeunes étaient capables d'avoir des projets collectifs, et de les auto-financer. (2 séjours à Paris Games Week.)	Accompagner les jeunes dans des projets collectifs ou individuels.	Qu'il y ait une prise d'initiative et une participation des jeunes reconnue et valorisée	Mettre en place des actions d'auto financement pour financer les projets des jeunes. Mettre en place dans les communes des temps d'accueil jeunes (individuel ou collectif)
L'ESCPP a peu de contact avec les jeunes de 16-18 ans. Ces derniers ont souvent des projets individuels qu'ils ne peuvent pas financer car ils ne sont pas en âge d'être salariés		Qu'une image positive des jeunes soit renvoyée dans les communes.	Mettre en place et accompagner une action « chantier jeunes » avec les communes qui le souhaitent.
Les jeunes ont des difficultés dans la recherche de stages (3ème MFR..), en effet seul le réseau familial permet de trouver un stage, de plus les entreprises peuvent avoir des réserves à accueillir un jeune en stage.		Que l'obtention d'un stage pour les jeunes soit facilitée	Mettre en place un réseau d'entreprises avec l'aide des municipalités, le secteur jeunesse assurant un accompagnement du jeune dans l'entreprise.

- Initier et soutenir les projets d'habitants

Éléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Il y a sur le territoire des familles dont les ressources ne permettent pas d'envisager de partir en week-end, des familles mono parentales qui n'osent pas partir seules avec leurs enfants.	Permettre a des familles de partir en week-end	Que les échanges entre familles les incitent à pouvoir repartir seule, sur des projets de week-end ou de vacances	En 2023 envisager la mise en place de de week-end en familles avec une dynamique collective.
Les professionnels identifient des besoins de formation concernant la façon d'initier et de soutenir des projets d'habitants.	Qualifier les professionnels de l'Espace Socio Culturel sur l'accompagnement de projets habitants	Que l'intervention des professionnels auprès des habitants soit plus efficiente	Intégrer cette dimension dans les formations prises en charge par l'employeur: - par des formations individuelles, - par une formation collective sur site, ou en lien avec les centres sociaux de la Communauté de Communes.

- Développer le renouvellement de la vie associative de l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Déclinaison
Certains parents sont dans une logique de consommation, d'autres sont prêts à proposer leur temps et leurs compétences pour les jeunes.	Associer les parents du secteur jeunes aux projets mis en place	Qu'un réseau de bénévoles dans le secteur jeunes existe.	Créer une commission du secteur jeunes ouverte aux parents Proposer aux parents des jeunes d'encadrer bénévolement certaines actions Proposer aux parents des jeunes de partager un savoir-faire, une passion avec les jeunes
L'association a la chance d'avoir de nombreux bénévoles (dont certains sont là depuis de nombreuses années). En plus de leurs compétences identifiées pour l'encadrement d'une activité, ils ont certainement des compétences et savoir faire non connus par l'association	Identifier les compétences et savoir faire des bénévoles.	Que les compétences des bénévoles soient utiles pour les manifestations d'animation globale, ou lors du fonctionnement quotidien de l'association	Créer une base de données de compétences et savoir faire des bénévoles pour ensuite les solliciter ponctuellement en fonction des besoins de l'association.
Leur investissement dans l'association est conséquent et s'inscrit souvent dans la durée	Permettre aux bénévoles de se qualifier en se formant.	Que les bénévoles qui le souhaitent puissent se former, afin d'acquérir des compétences nouvelles.	Mettre en place chaque année un budget formation des bénévoles Identifier les besoins de formations des bénévoles

- Développer le renouvellement de la vie associative de l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Eléments du contexte	Objectifs	Résultats attendus	Propositions d'actions
Il y a de nombreux bénévoles dans plusieurs activités et certains ne se connaissent pas forcément Les bénévoles entrent dans l'association par la volonté d'encadrer une activité, ou de donner un coup de main ponctuel. Ils n'ont pas forcément connaissance du fonctionnement global de l'Espace Socio Culturel, ni des différentes possibilités de s'investir dans l'association	Permettre aux bénévoles de mieux se connaître, et de valoriser leur place dans l'association	Que les bénévoles se connaissent et comprennent le fonctionnement global de l'association et s'investissent dans les différentes commissions ou au conseil d'administration	Mettre en place une journée des bénévoles permettant une valorisation de leur investissement et une meilleure connaissance mutuelle Mettre en place un livret d'accueil du bénévole
Des habitants donneraient bien de leur temps, ponctuellement ou régulièrement pour une association. Souvent ils pensent qu'ils n'ont pas la compétence pour le faire ou ne voient pas comment ils peuvent devenir bénévoles	Permettre à des adhérents ou des habitants de devenir bénévoles en s'impliquant dans l'association.	Que le réseau des bénévoles de l'Espace Socio Culturel soit renforcé	Communiquer auprès des adhérents, des habitants pour leur faire connaître les différentes formes d'investissement dans l'association. (Page spécifique dans la plaquette, flyer spécifique....)

XI- UN PLAN D' ACTIONS DECLINE PAR SECTEUR

Mise en évidence ci-dessous de l'implication des différents secteurs d'activité de l'Association par rapport aux orientations définies. Certaines actions existent déjà, d'autres nouvelles devront être précisées en fonction de l'évolution du contexte et avec la nouvelle direction du l'ESCPP. Une proposition d'actions peut se retrouver dans plusieurs secteurs.

Orientations	Secteur jeunes	Secteur Familles	Animation Globale du territoire
Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le Bassin de Vie		En lien avec les CCAS des communes partenaires mettre en place un transport pour les familles identifiées pour leur permettre de continuer à subvenir à leurs besoins tout en favorisant leur insertion sociale	Tester un transport pour les personnes isolées et sans moyen de déplacement et qui souhaitent participer aux activités de l'ESCCP
	Mettre en place avec le secteur jeunesse des actions « petits coups de main, petits travaux chez les habitants »	Proposer une animation conviviale le mercredi pour les familles qui attendent leurs enfants faisant une activité et ainsi favoriser la rencontre et les échanges.	Mettre en place une formation pour les salariés sur la fonction accueil. Renforcer pour les années à venir les temps de convivialité à travers des actions festives, telles que la fête de fin d'année, la soirée adhérents, la semaine du goût.....
	Poursuivre les rencontres avec les associations et mettre en place des actions communes en direction des habitants, familles ou jeunes		

Orientations	Secteur jeunes	Secteur Familles	Animation Globale du territoire
Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le Bassin de Vie	Création en 2022 d'un festival jeunesse en partenariat avec le réseau jeunesse de la Communauté de Communes, l'Education Nationale et les associations locales qui interviennent en direction de la jeunesse.		Poursuivre l'action « carnaval » avec la réalisation d'un char par commune du Bassin de Vie. manifestation qui pourrait se dérouler chaque année dans une commune différente.
			Mettre en place dans l'Espace Socio-Culturel une boîte à dons qui pourrait être gérée par les adhérents avec l'appui des professionnels
	Mettre en place dans chaque secteur ou entre les secteurs des moments festifs favorisant la rencontre (ex carnaval, fête de Noël, semaine du goût.....).		

Orientations	Secteur Jeunes	Secteur Familles	Animation Globale du territoire
Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie			Création d'une manifestation impliquant les habitants de chaque commune du territoire à travers un fil conducteur commun : - préparation dans chaque commune, -présentation et valorisation dans un espace commun et unique. (ex : expo photos à travers le temps, passé, présent, futur....)
Contribuer à favoriser la relation parents/enfants/jeunes	Mettre en place des soirées parents/jeunes	Mettre en place dans chaque commune un premier rendez-vous individuel avec la famille. (Perm'vacances) en lien avec les CCAS des communes et les Assistantes Sociales de secteur Poursuivre les ateliers parents/enfants, et ou grands parents/enfants. Poursuivre la mise en place de sorties familles	

Orientations	Secteur jeunes	Secteur Familles	Animation Globale du territoire
Contribuer à favoriser la relation parents/enfants/jeunes		Poursuivre les ateliers parents/enfants, et ou grands parents/ enfants. Poursuivre la mise en place de sorties familles Temps d’échanges entre les parents sur des thématiques enfance et jeunesse.	
	Poursuivre et renforcer le travail d’animation du réseau des acteurs de la parentalité sur le territoire. Poursuivre et développer les actions communes en direction des familles (matinée familles en les décentralisant).		
Initier et soutenir les projets d’habitants	Mettre en place des actions d’auto financement pour les projets des jeunes. Mettre en place dans les communes des temps d’accueil jeunes (individuels ou collectifs) Mettre en place et accompagner une action « chantier jeunes » avec les communes intéressées. Mettre en place, pour les stages, un réseau d’entreprises avec le soutien des municipalités, le secteur jeunesse assurant un accompagnement du jeune dans l’entreprise.	Mettre en place un accueil de qualité, une animation conviviale, pour les familles qui attendent leurs enfants En 2023 envisager la mise en place de week-end en familles avec une dynamique collective.	
	Intégrer cette dimension dans les formations prise en charge par l’employeur, soit par des formations individuelle, soit par une formation collective sur site, ou en lien avec les centres sociaux de la communauté de commune.		

Orientations	Secteur jeunes	Secteur Familles	Animation Globale du territoire
Développer le renouvellement de la vie associative de l'Espace Socio Culturel Pays de la Pierre	Créer une commission du secteur jeunes ouverte aux parents Proposer aux parents des jeunes d'encadrer bénévolement certaines actions Proposer aux parents des jeunes de partager avec eux un savoir-faire ou une passion		
	Créer une base de données de compétences et savoir-faire des bénévoles pour ensuite les solliciter ponctuellement en fonction des besoins de l'Association. Identifier les besoins de formation des bénévoles Mettre en place chaque année un budget formation des bénévoles Mettre en place une journée des bénévoles en reconnaissance de leur investissement et pour favoriser les échanges entre eux Mettre en place un livret d'accueil du bénévole Communiquer auprès des adhérents, des habitants pour leur faire connaître les différents investissements possibles dans l'Association. (page spécifique dans la plaquette, flyer spécifique,)		

XII- EVALUATION DU PROJET SOCIAL

1) LA DEMARCHE PROPOSEE

Le Projet Social aurait dû être le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs, et salariés. Si la démarche participative n'a pas pu avoir lieu totalement à cause de la crise sanitaire, le Projet Social constitue néanmoins un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par l'ESCPP. L'évaluation ne vient pas clôturer le cycle du Projet Social, au contraire elle le relance et l'inscrit dans une dynamique qui le fait vivre. Ainsi, une évaluation à mi-parcours pourrait être l'occasion de s'appuyer sur une démarche d'évaluation participative impliquant les habitants, les bénévoles, les salariés et les administrateurs.

Objectifs de l'évaluation :

- pouvoir piloter le projet au cours de sa réalisation en précisant et en ajustant les actions au regard des objectifs généraux afin de mieux répondre aux valeurs et orientations décidées.
- avoir un regard critique sur le projet, en identifier les axes de progrès, en vérifier sa pertinence au regard des indicateurs définis pour chaque action.
- mettre en valeur les réussites du projet.

Il pourra ainsi en résulter des ajustements, voire des modifications en fonction des réalités du moment étant donné que le projet s'établit à l'instant T à partir de perspectives et de prévisions. Or les facteurs d'instabilité peuvent être nombreux et susceptibles de remettre en cause certains pans du projet. Evaluer, c'est donc mesurer, vérifier, ajuster, modifier.

Une évaluation globale à mi-parcours du projet, c'est à dire après deux années, sera plus précise et permettra éventuellement de réajuster le plan d'action et donc de vérifier l'adéquation entre les objectifs et les moyens mis en place.

2) ORGANISATION DE L'EVALUATION

Un bilan annuel sera fait chaque année de janvier à avril et portera sur l'année calendaire précédente. Il permettra de proposer des révisions ou ajustements des objectifs et des actions pour le futur qui pourront être appliquées à la rentrée suivante c'est-à-dire dès le mois de septembre. Les éléments seront présentés dans le rapport annuel d'activité lors de l'Assemblée Générale.

Une commission de suivi d'évaluation du projet sera mise en place au sein de l'Association qui permettra, à partir des éléments fournis par les salariés et bénévoles, d'avoir un suivi du projet.

Le rôle de cette commission sera aussi de définir deux ou trois questions évaluatives qui seraient proposées sur un temps fort à mi-parcours permettant ainsi d'avoir un retour des habitants. Ces questions seront établies en fonction des priorités que la commission saura définir.

Cette commission aura aussi la charge d'organiser ce temps fort à mi-parcours.

La composition de cette commission pourrait être renouvelée chaque année pour que chacun, administrateur, salarié, bénévole puisse contribuer à ce travail essentiel.

Les habitants, les bénévoles, les administrateurs, les salariés et des partenaires choisis en fonction des thématiques seront conviés à participer à ce temps fort de mi-parcours.

Un comité de pilotage :

Un comité de pilotage composé de la CAF, des communes signataires de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association, la Fédération des Centres Sociaux, se réunira chaque année pour avoir un retour de l'évaluation annuelle et des réajustements proposés.

Des critères d'évaluation seront définis afin d'alimenter le travail de cette commission pour suivre régulièrement les réalisations (cf pages suivantes). Différents outils seront utilisés pour mesurer ces indicateurs : le logiciel de gestion des adhérents, des fiches de suivis, des questionnaires simples ou tout simplement le recueil de la parole des habitants au cours de discussions informelles (il suffit en effet parfois de tendre l'oreille pour vérifier les résultats d'une action).

L'exemple suivant d'une fiche d'évaluation est un outil permettant de reprendre les objectifs et résultats attendus par orientation et de déterminer les indicateurs d'évaluation.

La question évaluative suivante devra se poser en face de chaque orientation :

Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté la volonté de mettre en place des actions décentralisées sur le territoire de proximité en direction des familles et des jeunes (*Aller vers les habitants*)

Il est proposé que les indicateurs d'évaluation pour chaque objectif, soient établis par la nouvelle direction, afin de lui permettre de s'approprier le Projet Social. Ces indicateurs seront présentés lors du premier Comité de Pilotage qui se tiendra en 2021.

Exemple de fiche d'évaluation :

Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie							
Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs définis	Année évaluée (ex 2021)	Analyse écart/commentaire	Niveau satisfaction (1)	Investissement des habitants (de 1 à 5)	Recommandation ajustement
	.						
.							

- (1)
-  Résultat attendu complètement atteint ou au-delà de l'attendu
 -  Résultat attendu partiellement atteint mais satisfaisant
 -  Résultat attendu peu atteint ou insuffisamment atteint

-  Résultat non atteint
-  Non mesuré

En dehors des objectifs concernant le renouvellement de la vie associative, tous les objectifs peuvent être évalués à partir de la question évaluative suivante :

Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté la volonté de mettre en place d'actions décentralisée sur le territoire de proximité en direction des familles et des jeunes (*Aller vers les habitants*)

XIII- LES RESSOURCES DU PROJET

Les ressources de l'ESCOP pour mener à bien ce projet reposent à la fois sur ses moyens humains, ses locaux, mais aussi sur les moyens financiers dont il dispose.

1) LES RESSOURCES HUMAINES

1.1. Les bénévoles

Ainsi que nous avons pu le voir, le nombre de bénévoles investis dans l'ESCOP est très important à des degrés d'investissement est différent. Sur 50 bénévoles 80% sont investis dans des actions régulières et 20% interviennent plus ponctuellement. **C'est une force de l'Association qui montre entre autres son dynamisme et son implantation sur le Territoire.**

1.2. Les salariés

L'équipe salariée est relativement jeune en ancienneté dans la structure. Il faut aussi noter que la direction sera nouvelle à partir de janvier 2020 avec un dispositif d'accompagnement sur la prise de poste.

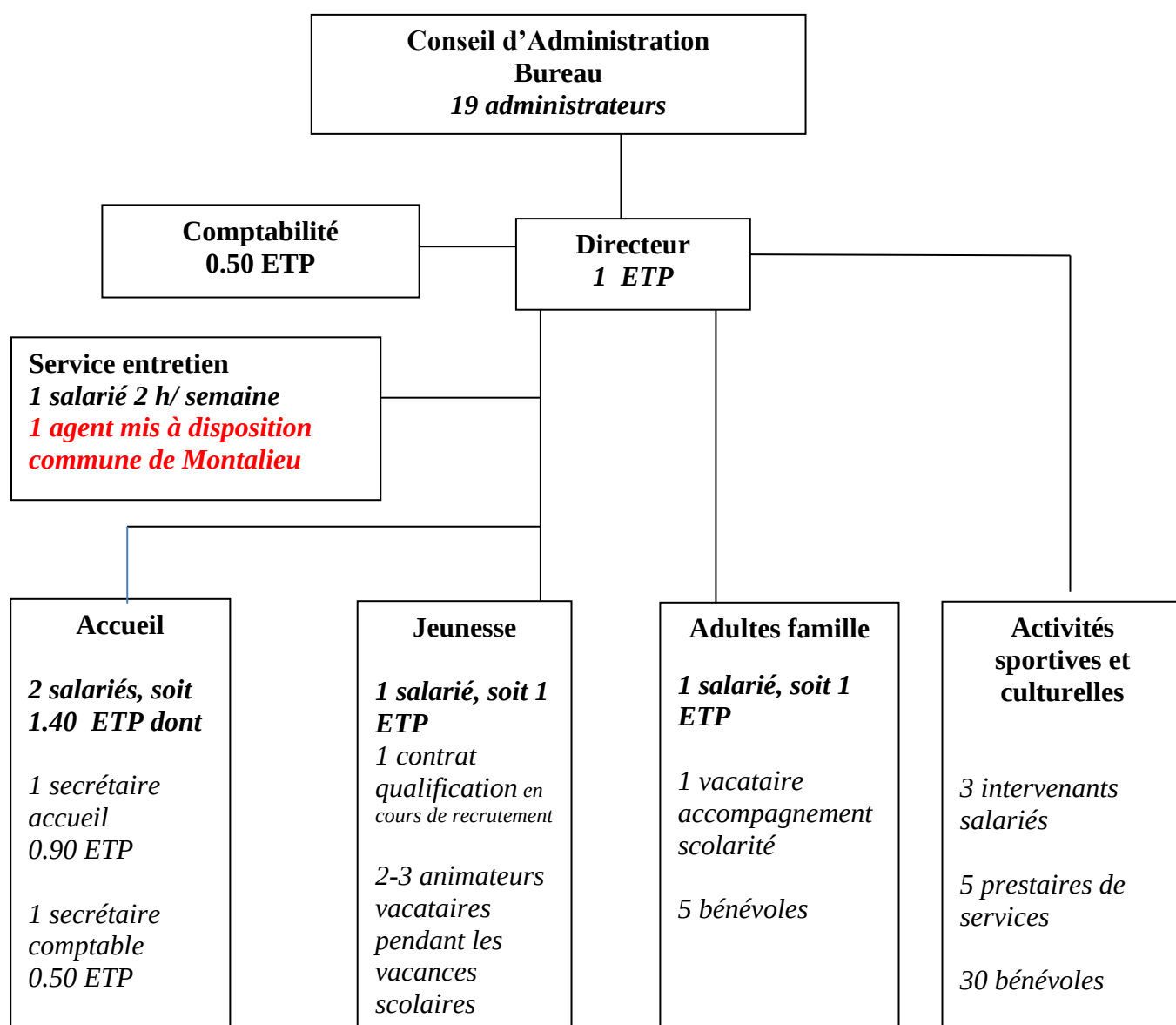
La qualification du personnel.

Les personnels permanents, de direction, d'animations ou administratifs, ont des diplômes professionnels. Certains salariés sont engagés dans des formations diplômantes de niveau supérieur.

Le personnel participe aussi régulièrement à des formations courtes sur des sujets professionnels et à différents temps de travail mis en place par la Fédération, les Promeneurs du Net (dispositif de la CAF) ou sur le territoire des Balcons du Dauphiné dans le cadre du Reso jeunes.

Poste occupé	Qualification
Directeur	MASTER 2
Secteur jeunesse	1 BEPJEPS 1 Contrat de qualification en cours de recrutement
Secteur famille	1 CESF
Secteur accueil	BAC professionnel
Administratif	BEP Administratif comptable et commercial

ORGANIGRAMME AU 1 JANVIER 2021



2) LES LOCAUX

Les locaux de l'Espace Socio Culturel sont des locaux qui appartiennent à la commune de Montalieu-Vercieu. Des locaux sont aussi mis à disposition de l'Association par les autres communes pour des activités régulières ou ponctuelles.

Les locaux de l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre ont des salles aménagées pour des activités spécifiques (boxe, musculation, judo, danse) et peu d'espaces polyvalents ce qui pose de nombreuses contraintes pour développer un accueil de qualité, et les actions familles ou jeunes.

*Il pourrait être intéressant que pendant ce projet social 2021-2024 **un travail de réflexion** soit mené en collaboration avec la commune de Montalieu sur une évolution possible de ces locaux (agrandissement, aménagement,...). Il est nécessaire de repenser un accueil central et accessible et de disposer de salles en nombre suffisant pour les activités non spécifiques et les jeunes.*

3) LES PARTENAIRES

L'action que développe l'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre ne peut avoir lieu sans un travail partenarial.

Sans entrer ici dans la nature des partenariats développés, il est important de les citer car chacun à son niveau, qu'il soit un partenaire financier, ou un partenaire d'actions, permet que les actions soient mises en place pour les habitants du territoire.

Partenaires financiers, signataires d'une convention d'objectifs et de moyens, et d'action en direction de la jeunesse :

Commune de Montalieu-Vercieu

Commune de Bouvesse-Quirieu

Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère

Communes versant une subvention de fonctionnement et d'action en direction de la jeunesse

Porcieu-Amblagnieu, Charette, Parmilieu, Creys-Mepieu, Courtenay

Les partenaires d'actions

- la médiathèque
- l'Office du Tourisme
- le Relais Assistantes Maternelles,
- la crèche des Marmousets
- le collège Les Pierres-Plantes
- les écoles primaire et maternelle de Montalieu-Vercieu
- le Secours Catholique
- la Mission Locale
- l'OPAC, plus particulièrement sur le quartier de la Volatière
- la commune de Montalieu-Vercieu
- la commune de Bouvesse-Quirieu
- La Vallée Bleue

4) LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les projections financières s'inscrivent dans une logique de stabilisation du projet pour les 4 années à venir, sans développements structurels nouveaux.

La structure permanente telle qu'elle est organisée aujourd'hui, permet de développer des actions en direction des habitants.

Ces projections financières s'appuient sur les principes suivants :

- 1) Les activités socio culturelles doivent globalement s'équilibrer (les recettes usagers équilibrent les frais de personnel ou de prestataires)
- 2) Le financement des communes est stable par rapport aux années précédentes,
- 3) Les communes continuent de reverser la subvention jeunesse de la Communauté de Communes.
- 4) Le fonctionnement structurel de l'Association est couvert par les prestations de services de la CAF, les subventions des communes, et la subvention jeunesse.
- 5) Si des projets spécifiques étaient mis en place, ils devraient trouver leur propre financement.

La référence est le compte de résultat 2019, celui-ci intégrait la gestion de l'Accueil de Loisirs enfants. En 2020 cette action a été reprise par la Communauté de Communes, cela explique la baisse de 100 000 € dans le prévisionnel 2020.

Les projections 2021-2024 sont donc faites à partir de cette base.

PROJECTIONS FINANCIERES (hors charges supplétives)

		Réalisé	Budget prévisionnel	Projection	Projection	Projection	Projection
		2019	2020	2021	2022	2023	2024
DEPENSES	Fonctionnement	177 759	134 980	136 000	137 000	138 000	139 000
	Masse salariale	271 197	211 492	228 700	231 000	233 300	236 000
	TOTAL	448 956	346 472	363 700	368 000	371 300	375 000
RECETTES	Recette Usagers	169 030	117 578	118 000	120 000	121 300	124 400
	Prestation service CAF	105 076	92 697	108 100	108 900	110 100	111 000
	<i>Prestation animation globale</i>	66693	68 709	69 400	70 000	71 000	71700
	<i>Prestation famille</i>	22648	22 988	23 200	23 400	23 600	23 800
	<i>Prestation à l'acte ou PS service jeunes</i>	15 735	1000	15 500	15 500	15 500	15 500
	Subvention de fonctionnement des communes	54 490	55 290	56 792	56 792	56 792	56 792
	<i>Subvention commune Montalieu</i>	33 840	33 840				
	<i>Subvention commune Bouvesse</i>	15 000	15 000				
	<i>Subvention commune Porcieu</i>	2 430	2 430				
	<i>Subvention commune Parmilieu</i>	630	630				
	<i>Subvention commune Charette</i>	615	615				
	<i>Subventions autres communes</i>	1 975	2 275	2 275	2 275	2 275	2 275
	Subvention jeunesse ex : Communauté Communes	59 853	59 800	59 800	59 800	59 800	59 800
	Subvention CEJ	43 157					
	Subventions diverses sur projets	16 778	14 107	14 000	15 500	16 000	16 000
	Produits divers transfert de charges	8 764	7000	7008	7 008	7 008	7 008
	TOTAL	457 248	346 472	363 700	368 000	371 300	375 000
Résultat prévisionnel		8292					

XIV- CONCLUSION

Ce projet social élaboré dans le contexte particulier de la crise sanitaire, n'a pas permis une dynamique participative telle que prévue. Ce projet montre la volonté des administrateurs, des salariés de répondre plus complètement aux attentes des habitants en étroite collaboration avec les communes du Bassin de Vie. Ce projet s'inscrit dans une logique de stabilisation et de renforcement de l'action menée depuis 3 ans.

Il sera nécessaire de pratiquer une évaluation annuelle et de réagir en fonction des résultats obtenus en rapport avec ceux attendus.

L'évaluation à mi-parcours marquera une étape importante dans l'évaluation de ce projet, et permettra de vérifier si les actions mises en place correspondent aux objectifs fixés, ou si un réajustement est nécessaire.

Il sera aussi nécessaire d'être vigilant sur l'évolution des prises de compétences de l'intercommunalité (Communauté de Communes) et de l'impact que ces décisions pourraient avoir sur le Projet Social.